

JUZIERS

ville et village N° 66

Printemps 2012

JUZIERS



Printemps 2012



Commune
adhérente



Photo de couverture, ci-dessus : Juziers vu de la Seine

Diffusé gratuitement
dans tous les foyers
de la ville de Juziers.

Rédaction

Administration

MAIRIE DE JUZIERS
Place du Général De Gaulle
78820 JUZIERS
Tél.: 01 34 75 28 00
Fax: 01 34 75 69 82

Directeur

de la publication:

Philippe FERRAND
Maire de Juziers

Rédacteur en chef:

Valérie RAY
Adjointe au Maire
Déléguée à la communication
et aux associations

La commission communication:

Georges DA COSTA
Sylvie DE ZUTTER
Rodrigue LOURME
Jean-Jacques MARTINEAU
Murielle COMBES
Hervé FORESTIER
Jacqueline ZIEGLER

Mise en Page:

Corinne OZANNE

Fabrication:

L'Artésienne Liévin
03 21 72 78 90

S o m m a i r e

Edito	3
Informations municipales	4
Voeux du maire	4-7
Réunion publique	8-11
Le PLU et les travaux	12-13
Coup de chapeau à nos bénévoles	14
Championnat de course de côte	15
Juziérois, on a besoin de vous, disque de stationnement	
Rues en fête	16
Brève information, Juziers en questions	17
Informations sociales	18
SEJ, APF, VMEH	19
Enfance	21
Ecole des Sergenteries	21
Culture - Loisirs	23
Tennis-club, Football-club, AMMH, AFJ, AJACII, AFTJ, Balad'Art, Harmonie, AFVS, FNACA.	
Agenda	34

Permanences du maire et des adjoints

Prendre rendez-vous à la mairie au
01 34 75 28 00
mairie@juziers.org

Site officiel de Juziers
juziers.fr

Philippe FERRAND
Maire

philippe.ferrand@juziers.org

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la
communication, vie associative,
culturelle et sportive
valerie.ray@juziers.org

Thierry HACK

Adjoint délégué
aux finances, développement
économique et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Gérard BRUAS

Adjoint délégué aux Travaux, à la
voirie et à l'assainissement
gerard.bruas@juziers.org

Mireille BINET

Adjointe déléguée aux affaires
scolaires, périscolaires, à la petite
enfance et la restauration scolaire
mireille.binet@juziers.org

Marie-Jeanne ALEXANDRE

Adjointe déléguée
à l'action sociale, au 3e âge,
aux fêtes et cérémonies
mariejeanne.alexandre@juziers.org

Jean-Louis COTZA

Adjoint délégué
à l'urbanisme, l'aménagement du
territoire, l'environnement, aux
transports et au développement
durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

E D I T O



Notre projet, votre avis

Le 26 janvier dernier, le conseil municipal a délibéré sur l'arrêt de projet de son plan local d'urbanisme, appelé communément PLU. Au travers de ce document, c'est de l'avenir de Juziers et de son évolution en matière d'aménagement du territoire dont il est question. Notre objectif est de répondre, entre autre, à l'évolution de notre société, aux besoins nouveaux en matière de logements, (cf. compte rendu de la réunion publique page 9 et 10), aux nouvelles lois et obligations issues notamment du Grenelle II de l'environnement, à la qualité écologique exceptionnelle et reconnue de notre territoire. Mais nous

devons également respecter notre histoire et notre patrimoine. Notre commune est composée d'un tiers de zone urbaine, un tiers d'espace agricole et le dernier tiers de forêt.

- Nous avons contraint la zone constructible dans le périmètre existant, nous l'avons diminuée sur quelques bordures et sur des terrains où la construction a été jugée à risque de par sa situation ou de par la nature de son sol.

- Les terres agricoles ont été préservées dans leur ensemble. Une notion de protection de vergers a été instituée afin d'éviter la destruction systématique de ce que nous considérons comme un héritage de nos anciens. Tout comme seront préservées les pelouses calcicoles. Ces deux spécificités étaient répandues dans notre région. Malheureusement elles n'ont pas été suffisamment sauvegardées en leur temps.

- Enfin un Espace Naturel Sensible a été créé sur une partie de notre forêt avec le concours du Conseil général des Yvelines. Il permettra une gestion respectueuse par tous.

Ce travail a nécessité de multiples réunions, rencontres, visites sur le terrain depuis plus de deux ans. Des débats, parfois avec fougue, ont été menés avec les conseillers municipaux. Chacun d'entre eux a pu s'exprimer. Et à tout moment, en point d'orgue à notre réflexion, l'intérêt collectif a primé sur l'intérêt individuel. Difficile quand la pression de certains administrés reste forte !

Bientôt, il vous sera soumis pour avis et commentaires dans le cadre d'une enquête publique. Cette étape est très importante : elle permet de vous exprimer sans restriction, que vous soyez défavorable sur certains aspects de notre projet mais aussi si vous souhaitez soutenir notre vision d'aménagement. Nous sommes et serons encore à votre écoute pour vous donner les explications nécessaires à la bonne compréhension de ce nouveau règlement et zonage du PLU.

Le Maire
Philippe FERRAND

Elections Présidentielles
Les dimanches 22 avril et 6 mai
Elections législatives
Les dimanches 10 et 17 juin

Se présenter avec une pièce d'identité et la carte d'électeur

Bureau de vote 1 et 2
en mairie

Bureau de vote 3
au Centre de Loisirs

INFORMATIONS MUNICIPALES

Vœux du maire du 7 janvier



Extraits du discours de la cérémonie des vœux du 7 janvier

Fallait-il ou ne fallait-il pas la faire ?

Aujourd'hui beaucoup de collègues maires s'interrogent sur l'opportunité de faire une cérémonie des vœux. En ce qui me concerne, je me suis aussi posé la question. En ces temps de crise, cette dépense non obligatoire est-elle nécessaire ?

Votre présence est ma réponse. Alors bonjour et merci à vous tous d'être présents ce jour, et plus particulièrement merci à :

Cécile Dumoulin, député ; Sophie Primas, sénateur ; Françoise Descamp Crosnier et Jean Mallet, conseillers régionaux ; Jacques Saint Amaux, conseiller général ; Michel Remiot, maire honoraire ; messieurs les maires de la CCVS, son nouveau président étant excusé ; mesdames et messieurs les maires des communes alentours ; mesdames et messieurs les adjoints et conseillers municipaux, d'ici et d'ailleurs ; mesdames et messieurs, chers amis.

2011 a été marqué par l'ouverture de notre nouvel établissement scolaire et du centre de loisirs. Ce projet, initié en février 2002, adopté en conseil municipal en 2006 a vu ses travaux débuter en 2009.

Ce délai, long, très long, trop long, est aujourd'hui une constance dans la réalisation de projet d'envergure. J'ai souvent coutume de dire que le temps administratif de la gestion des affaires des collectivités n'est pas le même que celui du secteur privé.

Toujours en matière de travaux importants, ceux de la bibliothèque sont en cours d'achèvement. Une équipe de bénévoles travaille de manière concomitante à la mise en œuvre de son fonctionnement. Ils sont en cela pilotés par notre nouvelle bibliothécaire, Nathalie Goldgrab.

De bibliothèque associative, elle deviendra bibliothèque municipale mais avec une participation importante des bénévoles qui ont souhaité, pour certains continuer, et pour d'autres renforcer l'équipe existante et partager cet amour du livre. L'atelier des peintres situé au deuxième étage de ce bâtiment sera aussi un atout pour tous les passionnés de toiles, d'aquarelles, de fusain etc.

D'autres réalisations, plus modestes, ont ponctué cette année 2011 :

- ✱ la création du **parc de jeux des Lairaux**,
- ✱ la réfection de **sentes**, toujours dans le cadre d'un partenariat avec l'association "**Jeunesse et reconstruction**" où onze jeunes sont venus de pays aussi différents que la Corée, le Japon, la Russie, la Turquie, l'Ukraine, l'Allemagne, la France. Là aussi, merci à tous les bénévoles qui ont accompagné ce projet,
- ✱ **l'organisation du transport pour nos ados** fréquentant de plus en plus Yvelines Campus, mis en place par le Conseil général,
- ✱ **la réfection de voiries** parfois accompagnée de la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et de l'enfouissement de réseaux, square Baroque, rue de la fontaine, carrefour des graviers et quai Léon Chausson, avenue de la Gare,
- ✱ toujours et encore des **travaux dans les écoles**, que ce soit de la réparation, de la remise aux normes électriques et incendie, ou simplement une réfection de classe,
- ✱ **la réhabilitation d'un logement communal.**

Ceci est la partie visible par la population des chantiers entrepris. Mais une commune vit aussi d'études et de montage de dossiers. Quelques uns ont été préparés en 2011 :

- ✱ **la piste cyclable**, reliant Juziers à Gargenville sur la RD 190. Un consensus a été trouvé avec notre partenaire privilégié sur ce projet, le Conseil général,
- ✱ **le plan de circulation**, dont une présentation à la population est prévue en ce début d'année,
- ✱ **la restauration de différentes voiries** : une de nos priorités pour les prochaines années,
- ✱ **la requalification de l'espace devant les tennis** avec le remplacement des toilettes publiques,
- ✱ **la réflexion sur le zonage et la partie réglementaire de notre plan local d'urbanisme.**

2011 est aussi une année où nous avons dû abandonner la réhabilitation de trottoirs avenue de Paris, le Conseil général ayant supprimé le programme s'y rattachant.

Nous avons dû mettre en suspens deux autres projets :

le terrain de foot : nous attendons l'arrêté de cessibilité du préfet pour acter son acquisition et **la restauration de l'église** : après la notification de l'aide de la DRAC, nous attendons toujours du Conseil général son inscription au programme.



Dès 2012, priorité sera donc donnée aux travaux de voiries. Seront concernées les rues suivantes : l'extrémité de la rue des Grandes Vignes, la rue du Marais, le chemin des Écouloirs, la rue du Bel Air, le chemin du Marais, le chemin Latéral.

Le mur qui ceint l'espace Paul Doucet sera restauré. De ce fait nous travaillerons sur un projet d'aménagement de ce nouvel espace qui deviendra public.

Nous referons aussi **le mur du cimetière.**

Les classes en préfabriqué restant à l'école élémentaire seront retirées et la cour partiellement refaite.

2012 verra également, je l'espère, **l'aboutissement de notre PLU.** Il sera présenté à la population le 16 janvier. Suivront ensuite les procédures habituelles. Le PLU apportera des modifications sensibles suite à de nouvelles lois et autres obligations issues notamment du Grenelle II pour l'utilisation des espaces et de la loi SRU en matière de logements. Sujet hautement sensible comme l'a démontré notre réunion publique du 12 décembre dernier. Je remercie les quelques 220 personnes qui se sont déplacées pour entendre l'Etat rappeler les obligations des maires donc des communes en la matière. Au-delà de nos obligations, c'est aussi un devoir que de répondre aux besoins des populations en matière d'habitat. Pour le conseil municipal que je représente, construire n'est pas un gros mot ; construire ne veut pas dire nécessairement tout détruire. Nous pouvons aussi le faire dans le respect de notre environnement. Beaucoup pensent que le champ de vision agréable qu'ils ont devant chez eux par exemple un espace vert constructible mais vierge encore - lui appartient.

Malheureusement ces parcelles ont des propriétaires qui parfois veulent vendre et trouvent des promoteurs intéressés. Sans maîtrise globale du foncier, les communes doivent courir derrière chaque réalisation pour y apporter les réseaux nécessaires à leur bon fonctionnement. Nous avons fait le choix contraire : imposons une vision générale d'aménagement sur une zone avec obligation de maintenir des espaces publics et de créer les réseaux d'eaux, d'assainissement, d'énergie, etc. indispensables. Cette procédure est nouvelle à Juziers. Mais l'évolution de notre territoire nous l'impose.

Je souhaite **pour 2012** être entendu lorsque je demande que **les pollueurs** soient les payeurs et qu'ils soient jugés comme il se doit. N'est-il pas regrettable que des "je m'en foutiste" que nous avons iden-

tifiés et pour lesquels des procédures pénales ont été demandées depuis septembre ne soient pas encore inquiétés, voire sanctionnés ?

Ils continuent de façon délibérée à organiser des dépôts d'ordures dans notre forêt. Ne soyez pas étonnés après que le maire soit en colère.

Nous avons demandé et obtenu en 2011 le classement d'un périmètre forestier en Espace Naturel Sensible. L'objectif premier est la préservation de ces espaces. C'est bien mal parti ! 2012 verra donc la pose de barrières interdisant l'accès à certains chemins forestiers.

Sur un plan plus politique, 2011 aura été marquée par un travail de réflexion important quant à l'avenir de notre territoire. Dix-sept communes ont appris à se connaître et à travailler ensemble dans le cadre d'une association de préfiguration sur ce qui doit être le schéma départemental de coopération intercommunale des Yvelines, pour faire simple : **notre future intercommunalité.** Je vous passerai les détails mais je considère que c'est un projet réfléchi, abouti, où tous les points importants ont été appréhendés : la gouvernance, les compétences à partager, la représentativité par commune, etc. Des simulations tant financières que fiscales ont été élaborées. Peu de groupements de communes ont fait une telle étude préalable.

Le périmètre que nous avons traité représentait vingt communes : les huit de Vexin Seine, les cinq de Seine et Mauldre et sept communes isolées. Le rattachement de Seine et Mauldre est une évidence pour tous sauf pour trois communes de cette intercommunalité dont la ville centre. Je respecte ce choix même si à aucun moment les trois maires n'ont voulu nous rencontrer.

Le 19 décembre dernier, le Préfet a pris un arrêté préfectoral sur ce schéma. Son choix est le suivant : communauté d'agglomération "Vexin Centre Seine Aval" à 15 et "Seine et Mauldre" reste à 5.

Où est la cohérence territoriale souhaitée ? Qu'en est-il de l'équilibre financier de ce découpage ?

Alors qu'un courrier du Préfet prévoyait une concertation approfondie avec tous les élus, aucun de mes collègues et moi-même n'avons été sollicités à ce sujet. Je m'interroge, ou plutôt nous nous interrogeons sur ce schéma : il ressemble trop à un vrai découpage politique où il a fallu faire plaisir à certains, donc compenser par des regroupements incohérents pour les autres. Mais pourquoi alors avoir sollicité la Communauté de Communes Vexin Seine à voir plus grand et plus viable si ce n'est pour



une vraie redéfinition d'un territoire cohérent à plus d'un titre et à laquelle nous avons cru et croyons toujours ?

Nous savions notre territoire trop petit et non dimensionné économiquement.

Cela n'a pas empêché à des projets de voir le jour en 2011 et à d'autres à venir en 2012 au sein de la CCVS :

- ✱ **la construction d'un lieu multi-accueil** à Meulan et à Vaux,
- ✱ celui situé sur notre commune prend forme avec une vingtaine de berceaux. Il y verra l'intégration du **Relais Assistance Maternelle et de l'accueil des permanences de la PMI,**
- ✱ **des dossiers de demandes de subventions seront déposés au titre d'un FISAC intercommunal** : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et les Commerces. Juziers s'est positionné sur la couverture de notre marché ainsi que le remplacement de la sonorisation en centre ville,
- ✱ **la labellisation d'une charte qualité** dont sont bénéficiaires onze commerçants juziérois,
- ✱ **une fréquentation de plus en plus importante de nos accueils périscolaires et de loisirs,**
- ✱ **l'organisation d'un forum pour les jeunes** courant juin 2012,
- ✱ **la création de places d'accueil d'urgence en crèche.**

"Je vais m'adresser maintenant aux politiques présents dans la salle".

Je suis maire d'une petite commune, j'ai été élu, avec mon équipe sans couleur politique puisque toutes les sensibilités sont représentées.

Par conséquent je ne me sens pas dans l'obligation de supporter un discours plutôt qu'un autre. Notre seul intérêt est l'intérêt collectif. Surtout pas l'intérêt individuel.

Comment accepter alors que des intérêts politiques aient guidé l'élaboration de la carte intercommunale ?

Bien sûr, je ne suis pas naïf ! A trop faire semblant d'écouter les maires et tout concevoir et imposer en haut lieu ou dans d'autres sphères, il n'y aura bientôt plus personne pour occuper cette fonction puisque nous n'aurons que des obligations et des lois à faire respecter.

Que les élus représentant le Sénat, l'Assemblée nationale, mais aussi la Région et le Département entendent nos besoins de terrain et soutiennent nos actions.

Quel avenir pour nos services publics de proximité ?

J'ai été informé d'un projet de fermeture de la gare. Ce matin même, il m'a été donné l'assurance que ce projet était caduc.

Suite à trois braquages du bureau de poste, sa direction s'interroge sur son devenir, notamment en remettant en cause la sécurité de ses agents mais surtout le temps d'intervention des services de police.

Quant à la trésorerie générale de Gargenville, les non-remplacements des agents ne permettent plus, entre autres, le paiement de nos

mandats dans les délais légaux : par conséquent, nous avons de plus en plus de relance de nos fournisseurs. Rien n'est plus facile que de diminuer les moyens de ces structures pour les fermer car plus fonctionnelles !

Pessimiste le Maire ? Non, simplement réaliste ! Enfin, cette année nous avons souhaité accueillir les nouveaux arrivants à cette manifestation. Cela permettra à tous les Juziérois présents de leur réserver un moment d'échange et de convivialité.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal. Sans eux et leur dévouement quotidien, il n'y aurait pas de continuité entre le politique et l'exécutif. Et ce n'est pas toujours évident face à une partie de la population de plus en plus exigeante, qui n'a bien souvent que des droits mais peu de devoirs.

Aussi je souhaite que nous fassions de cette année 2012 celle du respect. Méditons sur cette phrase de Mirbeau :

"La liberté c'est le respect des droits de chacun ; l'ordre c'est le respect des droits de tous".

Au nom des membres du Conseil municipal, avec lesquels j'ai toujours autant de plaisir à travailler et qui, au bout de quatre ans sont encore tous présents et actifs dans la vie municipale et en mon nom, je souhaite pour 2012 une année de douceur et le droit pour tous à une santé sans faille accompagnée de mille et uns petits bonheurs.

Philippe FERRAND

Récompenses et médailles lors des vœux du Maire

Le concours photo

Le thème de cette année était le patrimoine juzziérois. Seulement deux prix ont été décernés. Le premier prix a été attribué à Michel Remiot. Le deuxième à Jocelyne Chailloux.

Les bénévoles d'associations

A l'honneur aussi, trois personnes qui contribuent au bon fonctionnement de leur association.

Tout d'abord M. et Mme Pendu :

Christiane Pendu est adhérente de l'AFJ,

Association des Festivités Juziéroises, depuis 1997 et en assure la présidence depuis 1998. Auparavant elle organisait le salon artisanal de la Maison Pour Tous. Durant toutes ces années elle a su mobiliser son équipe pour offrir à Juziers les manifestations que vous connaissez tous : fête communale, soirée cabaret, 14 juillet, la chasse aux œufs de Pâques, le bal de la sorcière, et bien d'autres encore.

Albert Pendu est trésorier dans l'âme puisqu'il a assuré ce poste à la Maison Pour Tous depuis le début des années 80 jusqu'en 94. Ensuite il a géré les finances de l'AFJ jusqu'à cette année. Il est aussi l'animateur de la section jeux de sociétés pour la MPT.

Le troisième est un passionné de musique : **André Ziegler** membre du conseil municipal durant trois mandats, de 1977 à 1995. Il gérait entre autres la sonorisation et les éclairages des concerts de l'harmonie. En décembre 1985, il décide d'acquérir un saxo alto et rejoint les musiciens dirigés alors par Michel Ozanne. Il en a fait son passe-temps favori et ne manque sous aucun prétexte les répétitions du vendredi. Il assure le secrétariat, puis devient vice-président, gère les partitions (archivage, transposition), ce qui n'est pas une moindre affaire et prépare les program-



4 L Trophy

Elodie Rossignol participera du 16 au 26 février au 15ème Raid Aventure Etudiant le "4L Trophy" avec l'association "sourire d'enfants". Alliant l'aventure par la traversée du désert marocain à bord d'une 4L à l'humanitaire par l'apport de fournitures scolaires aux enfants défavorisés, elle a choisi de s'engager dans cette course d'orientation, d'action, de partage et de solidarité. C'est ce qui nous vaut la présence de son véhicule dehors, véhicule qu'elle prépare avec trois autres étudiants. Merci d'accueillir Elodie.

Au nom de la ville de Juziers, et symboliquement, je vous remets un triple A bien mérité.



Vœux professionnels du 5 janvier

Cette année encore, monsieur le maire et les membres du Conseil municipal ont invité les professionnels de Juziers, les entrepreneurs qui travaillent pour la commune et aussi les annonceurs du bulletin municipal (ce sont parfois les mêmes) à un repas qui fut l'occasion d'échanger les vœux pour 2012.

L'occasion aussi de remercier ces professionnels qui font vivre notre commune grâce aux services de proximité, à la réalisation de travaux pour le bien-être des Juziérois ou l'aide au financement du bulletin.

En ce 5 janvier, la morosité de la saison a été oubliée grâce au menu antillais et au décor : centre de table, jolie composition florale et affiches évoquant le soleil des îles.

Tous eurent plaisir à échanger avec leurs voisins de table sur différents sujets, mais toujours loin des difficultés journalières.

Nous ne pourrions avoir qu'un seul regret : beaucoup d'entre eux ne répondent pas encore à notre invitation !



Evolution n'est pas révolution!...

Grand Paris, OIN, démographie :

Autant de raisons pour tenter de justifier ce besoin frénétique de nouveaux logements en Ile-de-France.

Et si Juziers restait le dernier village gaulois ?

Certains en rêvent, mais il faut bien se rendre à la raison, nous ne pouvons ni ignorer, ni échapper au développement de notre région et de ce qui est aujourd'hui notre ville.

Notre frilosité passée nous vaut aujourd'hui d'être dans le collimateur de l'Etat pour notre déficit en logements sociaux et de devoir subir un développement foncier qui ne correspond pas toujours à nos attentes.

Cette situation entraîne une inquiétude légitime chez certains Juziérois.

Ne va-t-on pas perdre notre identité, la douce quiétude de notre petite ville ?

Que vont devenir ces îlots verts qui parsèment notre tissu urbain et qui sont autant de respiration entre pierres et béton ?

Afin de répondre à vos interrogations et pour vous informer, l'équipe municipale sous la houlette de monsieur le maire a organisé le 12 décembre dernier une réunion publique sur le thème du logement.

Preuve de l'intérêt et des attentes des Juziérois sur ce sujet, la salle du centre du Bourg était pleine ; environ 220 personnes ont délaissé la douce quiétude de leur salon pour venir écouter et débattre sur ce sujet.

Cette soirée était constituée de deux grandes

parties, chacune suivie d'un débat.

• Dans une première partie, les services de l'Etat ont justifié les besoins et les attentes de l'administration sur la problématique du logement en Ile-de-France.

• La deuxième partie de la réunion a été consacrée à la présentation d'une étude de faisabilité d'un projet d'aménagement du secteur Frichots-Bocannes.

Première partie:

Le logement dans son contexte supra communal

Monsieur Portal, sous-préfet, assisté par les responsables des services logements de la DDT des Yvelines, monsieur Hervieux, mesdames Mouvet et Villeneuve et monsieur Gallot ont animé cette première partie.

Nous relatons dans les lignes qui suivent quelques-uns des grands thèmes abordés dans cet exposé.

Notre politique sur le logement doit répondre aux objectifs définis dans :

• **Le schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF)**

Cet outil de planification et d'organisation de l'espace régional propose une vision stratégique à long terme pour préparer dès aujourd'hui l'Ile-de-France de 2030.

L'un des objectifs du SDRIF est d'offrir un logement à tout Francilien, tout en gérant l'espace de la façon la plus économe possible.

• **Le Grand Paris**

Le Grand Paris est un projet urbain, social et économique d'intérêt national, qui unit les grands territoires stratégiques de la région d'Ile-de-France dans le but d'améliorer significativement son attractivité et la qualité de la vie urbaine. En terme de logement, le projet prévoit la construction de 70.000 logements/an, en Ile-de-France correspondant au nombre de logements nécessaires à l'horizon 2030, (soit 1,5 million).

• **L'OIN Seine-Aval**

Cette Opération d'Intérêt National (OIN) a été mise en œuvre sur le territoire de la Seine Aval, dont le périmètre s'étend de Conflans-Sainte-Honorine à l'est aux Portes de la Normandie à l'ouest.

• **Le PNR du Vexin**

La charte du PNRV qui prévoit un développement contrôlé de la démographie des communes adhérentes, n'exempte pas pour autant Juziers de ses obligations, notamment celles concernant les logements sociaux.

• **Le PLHI**

Le Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) de la Communauté de Communes de Vexin Seine, a fixé pour Juziers un objectif de 132 logements, dont 80 logements à caractère social. Ces logements doivent être réalisés au cours des 6 années du programme.

• **La loi SRU**

La commune de Juziers est soumise aux dispositions de l'article 55 de la loi SRU et doit, à ce titre, atteindre 20 % de logements locatifs sociaux.

Les communes n'ayant pas satisfait à ces obligations sont soumises à un prélèvement proportionnel au déficit en logements constaté pour 2011. Ce prélèvement sera supérieur à 35 000 €. En cas de constat de carence répétée, ce prélèvement peut être singulièrement majoré ; pour pallier ce risque, l'Etat engage aujourd'hui notre commune à signer un contrat de mixité sociale.

La réalité économique et sociale :

• **Le prix de l'immobilier - réalité du marché :**

La hausse des prix de la pierre pèse sur le pouvoir d'achat des ménages. Les plus jeunes et les primo-accédants sont les plus pénalisés et l'évolution des revenus s'écarte de plus en plus de la progression des prix du marché de l'immobilier ; un nombre important de Franciliens peine à accéder à la propriété. Cela touche notamment les plus jeunes, les personnes vivant seules, les familles aux revenus modestes et les familles monoparentales (une famille sur quatre selon l'Insee).

Prix de l'immobilier au 1er octobre 2011 (base BIEN M.A.com) :

• **La situation sur Juziers**

Au 1er janvier 2011, la commune comptait 2,77 % de logements locatifs sociaux. Pour combler ce déficit, elle doit aujourd'hui créer 249 logements sociaux, dont 38 logements qui devront être financés sur la période triennale 2011-2013.

• **Qu'est-ce qu'un logement social ?**

Un logement social est un logement à loyer modéré, inférieur aux loyers du marché privé, destiné à des personnes ayant des revenus modestes ou des revenus moyens.

Si le loyer est modéré, ce n'est pas parce que le logement social est de moins bonne qualité ou qu'il est moins confortable, mais parce que sa construction ou sa réhabilitation a bénéficié d'un cofinancement public - Etat, collectivités



territoriales....

✱ Qui peut accéder au logement social ?

Le logement social est accessible sous conditions de revenus et par décisions motivées de commissions spécialisées.

Tout le monde peut être concerné à un moment ou à un autre de sa vie.

Les jeunes couples (sans, ou avec des enfants), les étudiants, les ménages qui se séparent (entraînant un double foyer), les personnes âgées, les jeunes travailleurs qui quittent le domicile familial, les personnes malades ou handicapées, les chômeurs, les familles recomposées...

Suivant le type de logement, la composition de la famille le plafond des revenus mensuels net pour être éligible varie de 1 000 € à 6 792 € : 70 % des Juziérois pourraient y prétendre.

Zoom sur les Yvelines

Communes	Prix moyen au m ² des appartements	Prix moyen au m ² des maisons
Saint-Germain	5.700 € m ²	6 000 € m ²
Poissy	3 600 € m ²	3 800 € m ²
Juziers	2 700 € m ²	2 800 € m ²
Mantes-la-Ville	2 400 € m ²	2 200 € / m ²
Bonnières sur Seine	2 300 € m ²	2 100 € m ²

Puis chacun est amené à débattre

Parmi les préoccupations récurrentes on notera, le stationnement, la circulation, l'urbanisation des zones restées vertes, et la peur de perdre "sa tranquillité".

Monsieur le maire justifie les choix d'urbanisme qui s'imposent à la commune tout en rappelant la nécessité du maintien des équilibres sociaux économiques et sur le respect des principes de mixité urbaine et sociale.

Monsieur le maire rappelle également les principales orientations issues des lois dites du "Grenelle de l'environnement" : pour préserver l'environnement, économiser l'énergie et prendre en compte les leçons de l'urbanisation d'hier. Aujourd'hui l'étalement de la zone urbaine est très encadré et la consommation d'espaces naturels et agricoles doit être évitée.

Quelques questions-réponses relevées dans le débat :

✱ Rue de l'Hôtel de Ville, il se construit des logements privés à la place d'un espace vert, en outre, cette construction entraîne une gêne au pavillon voisin qui se retrouve avec deux fenêtres donnant sur un mur de 11m70. Le propriétaire aurait aimé être associé au projet et pouvoir donner son avis sur l'implantation de la construction.

Lorsqu'un propriétaire vend son terrain avec sa maison à un promoteur qui souhaite réaliser des logements, si le projet répond aux contraintes du POS et que le permis est conforme au règlement, on ne peut pas s'y opposer.

✱ Les communes doivent-elles financer les logements sociaux ?

La commune peut faciliter l'opération. C'est toujours le bailleur qui finance l'opération avec le concours de l'Etat, de la commune et du 1 % logement. En contrepartie, le bailleur accorde des droits de réservation pour l'attribution des logements réalisés.

Si les logements sont réalisés sur un terrain communal, la commune accorde un bail emphytéotique au bailleur, la commune peut également être garante de l'emprunt et peut apporter une contribution financière au titre de surcharge foncière (ex : avenue Jean Marion 180 000 €). Cette participation a permis de récupérer 6 logements de plus à attribuer aux Juziérois.

✱ Au niveau des parkings comme ils sont payants les locataires ne les prennent pas toujours et toutes les voitures stationnent sur la voie publique.

Le coût de location de places de parking est généralement élevé et la place de parking n'est pas rattachée au logement, les locataires n'ont pas l'obligation de la louer. Il convient de s'interroger sur la pertinence de cette réglementation.

✱ Quand on fait des logements sociaux le coût de construction est-il plafonné ? Existe-t-il un prix au m² raisonnable ? Le coût des infrastructures est-il pris en compte ?

On regarde toujours l'équilibre financier de l'opération et si l'on ne trouve pas un équilibre on ne fait pas l'opération. Le coût des infrastructures n'est pas pris en compte comme dans le privé. Que l'on fasse du social ou du privé, cela reste du logement, la différence vient du fait que pour le social il y a des subventions pour baisser le coût de l'opération.

✱ Qu'est-ce qui va se passer avenue Jean Marion ? Où va-t-on se garer ?

Va-t-on devoir augmenter les impôts pour financer cette opération ?

Il est prévu 35 places de stationnements en sous-sol. La loi impose la réalisation d'une place de stationnement par logement.

Le financement des logements sociaux se fait par le biais d'organismes spécialisés à but non lucratif. Les OPHLM financent avec le concours du département et de la région qui accordent aux bailleurs des prêts. Si la commune souhaite intervenir sur le choix des locataires elle doit également accorder une subvention au bailleur.

✱ Si la commune décide de faire des logements pour les personnes âgées, est-ce qu'ils rentrent dans le quota des logements sociaux ?

Dans certaines conditions les maisons de retraite peuvent être comptabilisées dans le pourcentage SRU.

S'il y a perception de l'APL, le logement peut

Réunion publique - Deuxième partie

Présentation du projet d'aménagement des Frichots Bocannes

Rappel du contexte :

- Obligation pour la commune de construire des logements aidés ou non, sans étendre le périmètre urbain actuel.
- Volonté de maîtriser qualitativement et quantitativement l'utilisation du foncier disponible dans le périmètre urbain.
- Volonté d'offrir un développement modéré de l'urbanisation dans un contexte de mixité urbaine et sociale.
- Volonté de préserver un pourcentage important d'espaces publics et de zones naturelles.

C'est ainsi que neuf zones d'Orientations Particulières d'Aménagement ont été définies en application du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) présenté aux Juziérois lors de la réunion publique en novembre 2010.

L'actualité des mutations foncières nous a contraints de lancer en priorité une étude de faisabilité pour un aménagement urbain sur le quartier des Frichots-Bocannes ; cette étude a été réalisée par L'atelier Choiseul.

Mme Crépu, architecte, propose de faire une vraie structure urbaine avec une logique de cohérence et la création d'une armature publique. Cependant ce projet n'est pas facile à réaliser car les terrains disposent de peu d'accès aux voies existantes et présentent un fort dénivelé.

Le cabinet Choiseul a étudié trois scénarii, ci-après celui retenu :

Descriptif de l'opération

Le projet prévoit que 50 % des terrains soient affectés à des espaces publics (parcs, vergers, routes et places de stationnement).

Les voiries, réseaux et le stationnement, y compris du stationnement public aérien, sont inclus dans le projet. Pour un total de 49 logements, il y a 100 places de parking dont 54 en souterrain et 38 pour la population environnante du quartier.

Le projet d'aménagement se décompose en 3 secteurs :

- "Les maisonnées" composées de 4 petits collectifs de 22 logements, (3 maisonnées seront proposées en accession, 1 en logement aidé),
- "les terrasses" ensemble de 16 appartements de collectifs aidés
- et 9 lots à bâtir.

Les objectifs de mixité urbaine et sociale fixés par la commune seraient ainsi atteints.

Cette présentation est suivie d'un débat

voici quelques-uns des principaux échanges :

• Pourquoi ne pas construire seulement les 22 logements sociaux ?

Pour répondre aux besoins et aux attentes des Juziérois et pour assurer la mixité sociale. Pour l'équilibre économique de l'opération il faut faire du collectif et de l'individuel. Aujourd'hui cette zone, ce sont 11 000 m² libres donc potentiellement constructibles. Si on ne construit que les 22 logements, que devient le reste des terrains ?

• Les Maisonnées ce sont des immeubles de 12 m et non pas des maisons ?

Ce ne sont pas des immeubles car il n'y a pas de partie commune. Ce sont des maisons individuelles superposées.

• Quelle hauteur vont-elles faire ?

Les maisonnées ont une hauteur de 6/7 m.

• La mairie prend-elle en compte la perte de valeur de nos maisons ?

D'autres communes ont réalisé des opérations identiques et les propriétaires ont eu cette préoccupation mais dans les faits elle ne s'avère pas fondée cela peut même apporter une plus value.

• Dans le bulletin municipal on incite à planter des arbres fruitiers, alors qu'ici on abat des arbres.

On peut répondre à ces besoins de logements tout en préservant les vergers et certains arbres remarquables. Dans le cadre d'un projet privé rien n'est sûr d'être préservé.



• Quel est le planning des opérations ?

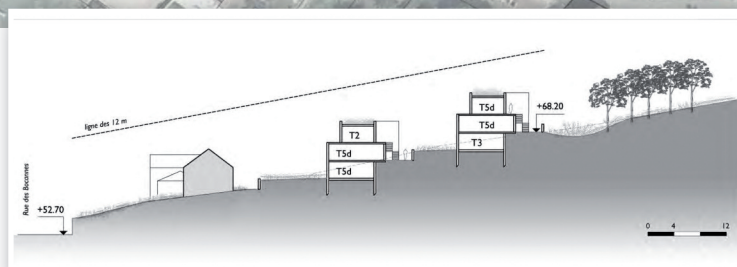
Pour le projet des Frichots-Bocannes le planning n'est pas fixé. Cela va dépendre des possibilités d'acquisition foncière. Toutefois 39 logements aidés devront être financés avant fin 2013.

• Les propriétaires sont-ils vendeurs ? Sinon qu'allez-vous faire ?

Certains terrains ont été acquis par l'EPFY et d'autres sont en vente. Toutefois tant que l'ensemble des terrains n'est pas acquis on ne peut rien faire, sauf à exproprier mais on n'envisage pas cette solution.

La difficulté de l'opération va être d'ordre financière car les terrains sont vendus au prix du terrain constructible alors que 50 % de ces terrains resteront des vergers et des espaces publics.

• L'amende coûte 35 000 € par an, combien va coûter l'aménagement de la zone et qui va payer ?



Dans le cadre du projet c'est l'aménageur, organisme privé qui va payer la totalité des espaces et équipements publics et des aménagements. Mme Crépu précise qu'elle a fait une estimation du montant de la construction, des espaces verts et des aménagements selon un coût classique mais il faudra équilibrer l'opération.

❁ **Quelles sont les dates d'échéances pour les 9 zones d'Orientations Particulières prévues, notamment celle de la rue de la Scierie ?**

Pas d'échéance prévue par la commune ; les échéances sont de fait imposées par les propriétaires des terrains en fonction des opportunités de mutations foncières.

❁ **Impasse Ferdinand Bac, vous n'avez pas la maîtrise du foncier mais celle des documents d'urbanisme, vous pouvez changer les règles en modifiant le règlement et imposer pour ces zones du pavillonnaire traditionnel et ainsi éviter une densification de la zone ?**

Le PLU est un outil mais il ne permet pas d'imposer des règles contraires aux lois qui nous imposent de densifier les zones urbaines et de produire des logements aidés.

❁ **Quelle est la précision du chiffrage ?**

On se base sur les prix moyens pratiqués dans la région.

❁ **S'il y a travaux, qu'est-ce qui est prévu pour limiter les nuisances ?**

Pas de réponse à ce stade de l'étude, mais dans le cadre d'une écoconstruction on prend en compte toutes les nuisances.

Monsieur le maire et l'équipe municipale remercient les intervenants pour la qualité de leurs exposés et les Juziérois qui, par leur présence et la qualité de leurs questions, ont permis de nourrir le débat et de faire avancer la concertation.

*Jean-Louis COTZA
Adjoint à l'urbanisme et l'environnement*



Le PLU

Petites nouvelles de notre PLU

Dans les précédents bulletins, nous vous avons tenu informés de l'avancement de notre "Plan Local d'Urbanisme".

Après la réunion publique de présentation du diagnostic en février 2010 et du Plan d'Aménagement et de Développement Durable en novembre 2010, la troisième et dernière phase d'élaboration de ce document a été présentée aux Juziérois le 12 janvier.

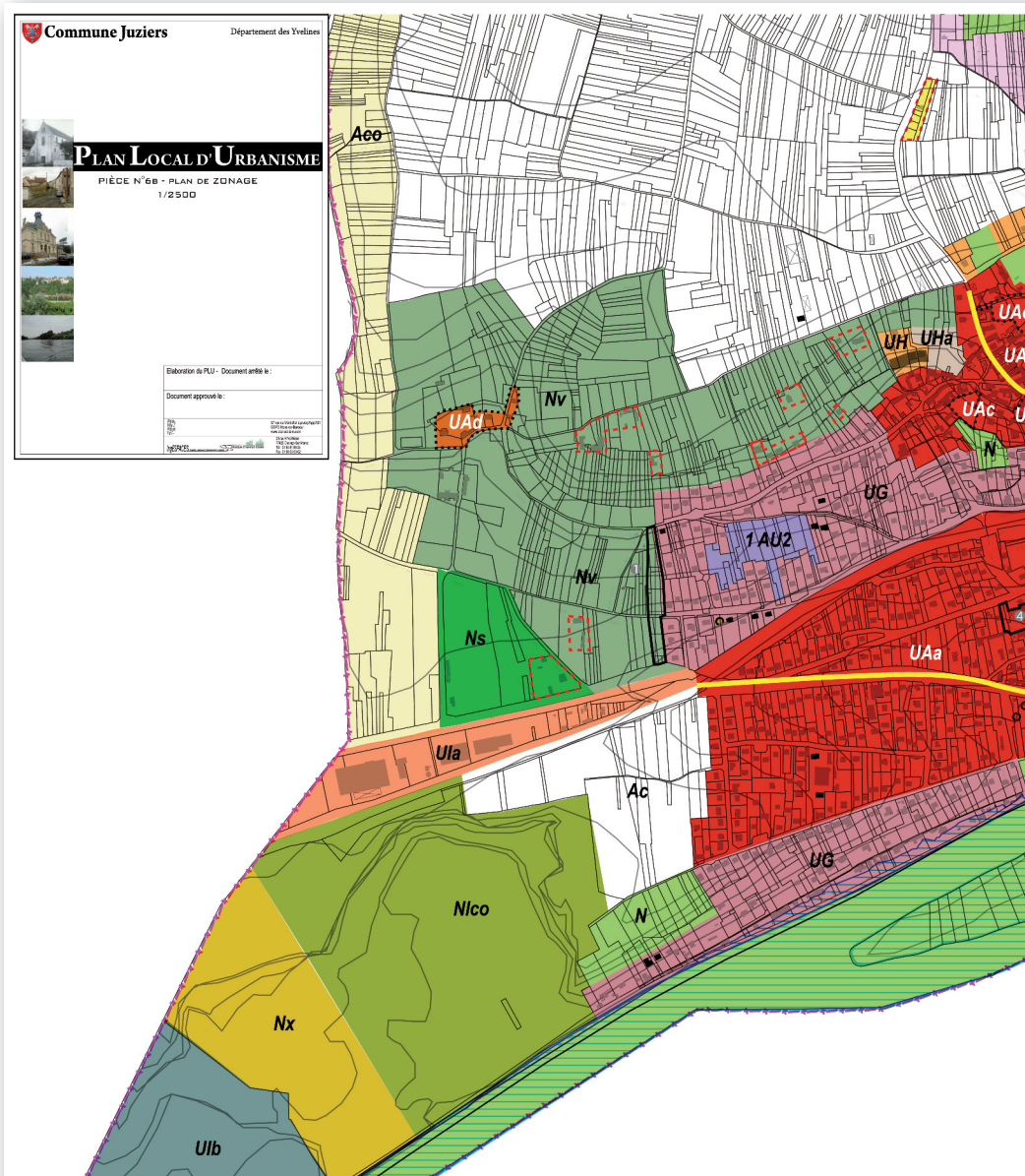
Cent vingt personnes ont manifesté leur intérêt pour le futur plan de zonage et règlement d'urbanisme.

Ces documents, après délibération du conseil municipal et avis des personnes publiques intéressées, seront soumis à l'enquête publique. Enfin, après avoir été amendés lors de ce cursus réglementaire et approuvés par le conseil municipal, ils pourront rentrer en application et régir l'urbanisme de notre ville pour les années à venir.

Dans le prochain bulletin, nous vous expliquerons les points principaux de ce plan de zonage et de ce règlement.

Ces documents sont accessibles et téléchargeables sur le site internet de la commune. Les élus et les personnels en charge de l'urbanisme sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou interrogations.

*Jean-Louis COTZA
Adjoint à l'urbanisme
et à l'environnement*



TRAVAUX

Suivez dans chaque bulletin, les travaux réalisés, ceux en cours et à venir

Travaux réalisés

Réhabilitation du Pavillon Paul Doucet

Travaux réceptionnés le 31 janvier 2012.

Aménagement d'une bibliothèque et d'un atelier des peintres.

Coût : 622 714,37 € TTC subventionné à 57%.



Chemin des Sotteries

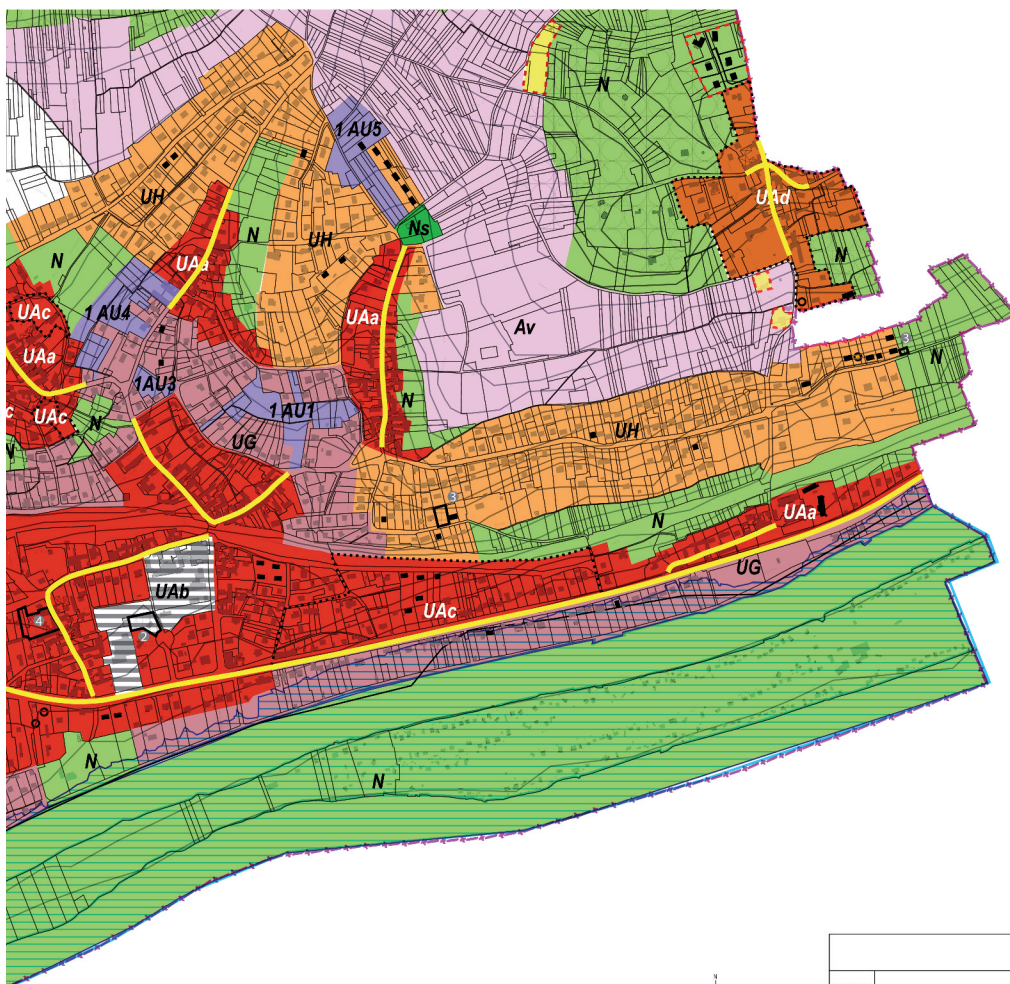
Réfection de la voirie : travaux réceptionnés le 27 janvier 2012.
Coût : 81 698,76 € TTC.



Parking de l'école élémentaire

Réalisation de l'éclairage, remaniement du talus, plantation de trois tilleuls.
Coût : 8 620,71 € TTC.





ZONES URBAINES

Zone UA : Secteurs anciens denses et secteurs pouvant se densifier dans le cadre d'un renouvellement urbain progressif

Secteur UAa : centre ancien dense et secteur pouvant se densifier dans le cadre d'un renouvellement urbain progressif

Secteur UAb : secteur ancien très dense

Secteur UAc : secteur ancien faisant l'objet d'orientations d'aménagement

Secteur UAd : secteurs anciens correspondant aux hameaux d'Apremont et du Mesnil

Zone UG

Zone urbaine UG de densité moyenne

Zone UH

Zone urbaine UH de densité plus faible

Secteur UHa : Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagement

Zone UI : Zone d'activités économiques

Secteur UIa : secteur d'implantation d'activités peu ou pas nuisantes

Secteur UIb : secteur lié à l'activité de la cimenterie

Zone 1 AU

Zone à urbaniser

ZONES A PROTEGER

Zone A

Secteur Ac : Secteur agricole où sont autorisées les constructions liées à l'activité agricole

Secteur Aco : Secteur présentant des enjeux de préservation de l'environnement (protection du couloir écologique)

Secteur Ah : Secteur agricole où l'habitat est déjà existant

Secteur Av : Secteur de protection et de préservation de vergers

Zone N

Zone naturelle et forestière

Secteur Nx : secteur naturel dédié à une activité économique compatible avec la préservation du site

Secteur Nh : secteur en zone naturelle où l'habitat est déjà existant

Secteur Nco : secteur naturel dédié à une activité de loisirs compatible avec la préservation du site et le maintien d'un couloir écologique

Secteur Ns : secteur naturel dédié aux équipements sportifs

Secteur Nv : secteur autour du Mesnil caractérisé par d'anciens vergers et pelouses sèches

AUTRES

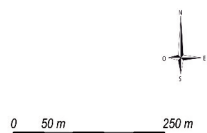
Bande d'implantation

Préservation de l'alignement sur rue

Secteur inondable soumis au PPRI

Espace Boisé Classé

Emplacement réservé



Liste des emplacements réservés

Repère	Destination	Bénéficiaire	Surfaces (m²)
1	Aménagement de voie		
	Voie à grande vitesse C13	Département	115533,4
	Voie entre le chemin du Mesnil et l'avenue de Paris	Commune	5472,2
2	Équipement public à vocation enfance et petite enfance (Square Baroque)	Commune	4179,3
3	Aménagement d'un espace de retournement		
	rue des Grandes Vignes	Commune	203,5
	rue du Bel Air	Commune	619,3
4	Logement social (rue de la république)	Commune	2199,7



Parking des tennis

Aménagement paysager du talus, plantations, mise en place de l'arrosage automatique.



Coût : 9 608,63 € TTC

Travaux en cours de réalisation

1 Assainissement Rue de la Fontaine

Réseau d'eaux usées terminé – réseau d'eaux pluviales côté impair en cours de réalisation.

2 Chemin des Grandes Vignes

(prolongation de la rue des Grandes Vignes)
Construction d'un réseau d'eaux pluviales, réfection de la voirie.

Allée piétonne reliant le square Baroque à la rue de l'Hôtel de Ville.

Construction d'un réseau d'eaux pluviales et de la voirie.

Travaux à venir

Marché à bon de commande

Travaux de voirie (chemins des Ecouloirs et Latéral, rue du Bel Air).

Reconstruction de deux murs de clôture avec démolition d'un à deux bâtiments.

- Reconstruction du mur d'enceinte espace Paul Doucet côté rue Hôtel de Ville.

- Démolition d'un garage.

- Reconstruction du mur accidenté du cimetière.

- Démolition du bâtiment préfabriqué de l'école de la Sergenterie.

Gérard Bruas



Coup de chapeau à nos bénévoles

Afin que tout soit prêt pour l'inauguration de notre nouvelle bibliothèque au pavillon Paul Doucet, des "petites mains" s'affairent. De nombreux bénévoles, dont certains participants de l'**ancienne bibliothèque Marcel Aymé de la MPT**, viennent depuis plusieurs semaines aider la bibliothécaire, Nathalie Goldgrab, à préparer les livres.

✿ **A la question, "pourquoi être devenu bénévole ?" La réponse est unanime :**

"L'amour du livre et le partage de la lecture".

Venir à la bibliothèque, choisir un livre, en discuter, est un formidable moyen d'évasion et de découverte. Mais ce n'est pas tout, s'impliquer, se rendre utile à la vie de la commune en donnant de son temps, est une réelle source de motivation.

Participer au lancement d'une nouvelle bibliothèque pour ces amoureux de la lecture, c'est l'occasion de mettre leur pierre à l'édifice : *"C'est une chose exceptionnelle que l'on ne fait pas tous les jours et qui donne un sentiment de fierté".*

✿ **Actuellement un travail titanesque s'accomplit :**

Les missions sont diverses. Chacun selon son rythme, ses disponibilités, découvre, couvre, informatise les livres, crée les notices, les cotes, les indexes.

Avec l'ambition de proposer un grand nombre d'ouvrages, leur travail n'est pas encore terminé mais, grâce à leur efficacité, leur ténacité et surtout leur motivation qui ne faiblit pas, les bénévoles achèveront bientôt l'engagement qu'ils se sont donné.

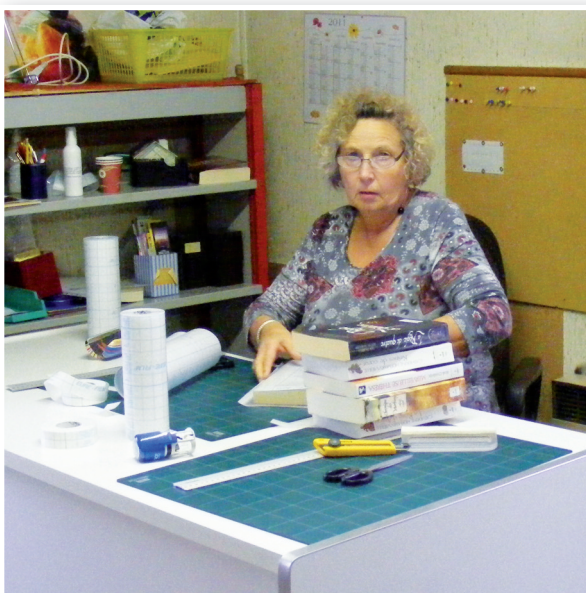


Tous se projettent déjà dans le pavillon Paul Doucet, nouvel espace de culture, d'échange et de rencontre. Ils espèrent y revoir très vite les anciens adhérents de la MPT et y rencontrer les nouveaux, petits et grands.

✿ **Ils sont prêts à s'investir pour que de nouvelles activités profitent au plus grand nombre de Juziérois.**

Un grand merci à tous qui donnez de votre temps libre pour l'amour de la lecture et participez activement au dynamisme culturel de notre village.

Marion LAMARCHE



Championnat de course de côte



Entretien avec une célébrité juziéroise

Monsieur Besch, la municipalité m'a demandé de faire un article dans le bulletin municipal pour mettre à l'honneur vos performances.

✱ Quand avez-vous commencé à participer à des courses automobiles ?

J'ai commencé en 1964, arrêté en 1974 pour des raisons professionnelles et en 2004, à la retraite, j'ai recommencé.

✱ Sur quelles voitures avez-vous couru ?

J'ai piloté :

Une Alfa Romeo, Une R8 Gordini, Une Alpine monoplace.

C'est à partir de 1970-1971, que j'ai commencé à concourir sur une monoplace et aujourd'hui, je ne concours que sur des monoplaces.

✱ D'où vous vient cette passion des sports mécaniques, notamment la passion de la course automobile ?

C'est une passion que m'a transmis mon père, qui était pilote moto dans les années trente, même si je ne l'ai pas connu pilote.

✱ Qu'est-ce que la course de côte ?

La course de côte est avant tout un sprint de trois à dix kilomètres, se pratiquant la plupart du temps sur les routes de montagne fermées à la circulation. Nous partons un par un et celui qui fait le meilleur temps remporte l'étape. Au total, il y a vingt courses. On comptabilise les huit meilleurs résultats de chaque concurrent pour déterminer le gagnant du championnat.

✱ Pourquoi avoir choisi la course de côte ?

Premièrement, on se bat contre soi-même. De plus, c'est moins onéreux que la course sur circuit au niveau des pièces du véhicule, des pneumatiques... Il s'agit d'une course courte tandis que celle sur circuit est de l'ordre de vingt tours donc beaucoup plus longue et fatigante, bien qu'un adepte de la course de côte soit constamment concentré et lutte pour ne pas faire d'erreur. Sur des routes de montagnes à pleine vitesse, le danger est très présent.

✱ Vous êtes passé d'une Formule Renault à une Formule Ford. Qu'est-ce qui a fait que vous ayez gagné et que vous êtes désormais champion de France de VHC ?

En fait, la Formule Renault et la Formule Ford ont presque les mêmes puissances mais la Ford a une boîte de vitesse plus adéquate pour la course de côte. Le changement de rapport est plus facile, plus rapide.



De plus, les pièces de la Formule Ford sont toujours produites. Ce qui signifie que je peux trouver ce dont j'ai besoin pour réparer la voiture, tandis que pour la Formule Renault, les pièces n'étaient plus produites donc je devais faire fabriquer sur mesure celles qui me manquaient.

✱ Pouvez-vous me parler de votre palmarès ?

Les premiers classements pour les Voitures Historiques de Compétitions ont été mis en place en 2005. J'ai eu la chance de toujours accéder au podium depuis 2006 dont deux fois sur la première marche en 2008 et cette année.

✱ Et pour votre remise de prix, comment ça se passe ?

Il n'y a pas d'argent en jeu. Cela évite tout problème lors des courses, celles-ci restent bon enfant. Il s'agit de convivialité et de passion avant tout.

La remise de prix aura lieu en février prochain à la porte de Versailles, au cours du salon Rétro-mobile. On m'y remettra donc une coupe.

Bravo au champion juziérois !

*Marion LAMARCHE
Apprentie à la communication*

Juziéroises, juziérois, on a besoin de vous!



Cette année encore, nous allons faire appel à des bénévoles pour deux projets.

Jeunesse et Reconstruction en juillet :

La création des escaliers de la rue des Grès, du chemin du Marais, le nettoyage des sentes de Dessous des Plis, du Bord de l'Eau et du chemin de Juziers à Ablemont, ces réalisations ont été effectuées grâce à des jeunes venus du monde entier (Jeunesse et Reconstruction) mais également par l'assistance de Juziérois donnant de leur temps avec compétence et joie. Ces personnes apprécient cette complicité et ne peuvent qu'être fières du résultat. Vous avez certainement apprécié ces chemins ouverts plus facilement à la promenade ou leur utilité rendant plus accessible à pied le centre de Juziers.

La randonnée VTT "la Vexin-Seine" est passée en 2011 sur Juziers, vous y avez peut-être participé et rencontré le long du circuit des personnes vous guidant. Elles aussi sont des bénévoles donnant quelques heures sur une année.

Cette année, elle repassera par ici... **Le dimanche 27 mai 2012** (3 circuits 20, 35 et 60 km et une "rando kids" de 10 km).

Donner de son temps pour les autres est quelque chose de très épa-



nouissant. Car, on reçoit beaucoup, on échange. C'est également gratifiant de se dire que grâce à son engagement et à celui d'autres bénévoles, des réalisations peuvent naître et même perdurer. Donner un simple coup de main à l'occasion, ou s'impliquer davantage, le tout est de trouver la formule qui vous correspond et la cause pour laquelle s'investir en fonction de ses centres d'intérêt.

Parfois, l'envie de s'engager est forte mais les contraintes de la vie quotidienne, un emploi du temps chargé ou la peur de ne pas réussir à tout gérer empêchent de franchir le pas. Il suffit souvent de peu de chose pour dépasser ces obstacles : une dose d'organisation et de la motivation surtout.

Si vous voulez les rejoindre, prenez contact en mairie à l'accueil ou par mail : mairie@juziers.org

Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé "bénévole". L'éthymologie du mot vient du latin "*ben evolus*" qui signifie "*bon ne volonté*".

Sylviane MASSONNIERE



**Si vous souhaitez organiser
ou prendre des renseignements
sur votre rue,
rejoignez-nous le**

**15 MAI 2012 20H30
CENTRE DU BOURG**

**Cette année les rues en fête
auront lieu le vendredi 8 juin.**

*Qu'est ce que ce
nouveau disque de
stationnement ?*



C'est une variante du disque auquel nous sommes habitués, il est issue de la réglementation européenne, il permet de favoriser la rotation des véhicules en limitant la durée de stationnement qui reste gratuit.

En quoi est-il différent du disque précédent ?

Le disque précédent comportait 2 fenêtres "heure d'arrivée" et "heure de départ" avec une amplitude de stationnement maximale de 1h30.

Ce nouveau disque ne comporte qu'une seule fenêtre, l'automobiliste indique uniquement son heure d'arrivée.

Le temps maximal autorisé n'est plus "standard" mais déterminé librement par la collectivité (15mn, 30mn, ...).

Des panneaux de signalisation informent l'usager de la durée de stationnement autorisée. La zone bleue en vigueur sur Juziers reste inchangée, d'une durée de 1h30.

Votre municipalité est heureuse de vous offrir **votre disque de stationnement européen**. N'hésitez pas à en abuser !

Brev'Information



Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue à Marion Lamarche qui intègre le service communication de la mairie pour une durée de 2 ans.

Elle prépare un BTS en communication et est en alternance dans nos locaux.

Sociétés nouvelles

Catherine Potier, graphiste

Catherine Potier, récemment installée à Juziers, est graphiste indépendante depuis plus de dix ans. Elle crée les supports de communications d'entreprises, d'associations et d'institutions. Elle vous propose son savoir-faire et ses compétences pour la conception de votre identité visuelle, logo, affiches, plaquettes, carte de visite, design de site internet, etc. afin que votre communication véhicule une image de qualité.

Tel : 06 64 97 71 51

mail : potier-catherine@orange.fr

site : www.catherinepotier.fr

JP Service

Monsieur Baulon effectue tous travaux d'entretien de la maison et d'extérieur.
Tél : 01 34 75 6243 ou 06 32 04 63 43

Laurence Michalik

Hypnothérapie, EFT, sophrologie
En cabinet et à domicile

67, avenue de Paris

Tél : 06.69.78.10.43

Site : sophrologie-hypnose-yvelines.fr

Société RENARD

Elsa Renard vous propose ses services pour des travaux ménagers, repassage, jardinage et bricolage.

sente du Marais

Juziers en questions

★ Pourquoi la municipalité a-t-elle organisé un ramassage des sapins de Noël ?

L'interdiction par arrêté préfectoral de brûler les déchets verts pose un réel problème aux Juziérois. La municipalité négocie avec le SMIRTOM afin de mettre en place un éventuel ramassage des déchets verts. Dès et déjà la collecte des sapins de Noël a été prise en charge par la mairie afin de rendre service à ses administrés (pour info les 350 sapins collectés ont représenté 20 heures de travail).

★ Pourquoi un radar pédagogique a-t-il été posé sur la RD ?

Selon la loi les panneaux de signalisation de radar doivent être remplacés par des radars pédagogiques. Ce n'est donc ni à la demande ni à la charge de la commune que ce radar pédagogique a été posé mais à celles de l'Etat.

★ Est-il normal que des sociétés de démarchage téléphonent aux Juziérois en se présentant mandatés par la mairie ?

Absolument pas, la mairie ne mandate aucune société de démarchage, quelle qu'elle soit.

★ Pourquoi la poste est-elle fermée ?

La poste de Juziers a subi trois braquages en 2 ans dont le dernier intervenu le 17 décembre 2011 avec agression sur la personne en service qui a été fortement traumatisée, ce qui est parfaitement compréhensible.

Depuis, les responsables de la Poste au niveau des Yvelines ont beaucoup de difficulté à trouver des préposés acceptant de venir à Juziers.

La mairie mène des actions auprès de la Poste pour que ce service soit rétabli dans de bonnes conditions et aussi auprès de la Police nationale pour que celle-ci intervienne beaucoup plus rapidement en cas de besoin.

★ Le stationnement est-il alterné dans les rues de Juziers ? Et peut-on se garer sur les trottoirs ?

Lorsque le stationnement dans une rue ne fait pas l'objet de panneaux spécifiques (interdiction de stationner ou stationnement unilatéral) le stationnement est effectivement alterné, chaque quinzaine du mois.

Et il est bien entendu interdit de stationner sur les trottoirs, qui sont réservés aux piétons. Les personnes qui ne respectent pas ces règles sont passibles d'une amende et des directives ont été données en ce sens au policier municipal.

Murielle COMBES
Conseillère municipale

INFORMATIONS SOCIALES

Colis aux anciens à Juziers

Mercredi 14 décembre 2011. Toute l'équipe des joyeux envoyés du père Noël est prête à intégrer non pas le traîneau (pas de neige cette année), mais les véhicules mis à disposition par les services techniques et chargés par leurs soins des 312 colis destinés aux Juziérois de plus de 70 ans qui ont manifesté le désir de le recevoir.

Dès 9 h 15, les équipes de quatre élus, dont notre maire, partent sillonner les rues de la commune. Horaire un peu trop matinal peut-être pour les premiers servis, mais que d'accueils chaleureux, de sourires, de remerciements, de plaisir aussi de recevoir ce colis et de rencontrer les élus venus spécialement pour eux !
A décembre prochain !



en maison de retraite

Cette année encore, après avoir remis leur colis à nos anciens à domicile, après avoir présenté nos vœux aux professionnels, aux représentants des structures de l'Etat, des associations, à ceux qui jouent ou ont joué un rôle important dans notre commune, nous nous devons d'aller rencontrer nos aînés en maison de retraite.

A ceux qui ont dû quitter leur maison car leur santé ne leur permettait pas de continuer à y vivre, nous sommes allées présenter les vœux de la municipalité et leur offrir quelques friandises, une eau de toilette, une plante fleurie... Petit présent reçu avec plaisir, sans compter celui d'avoir une visite et d'échanger quelques souvenirs de Juziers !

Nous avons aussi eu la surprise de ne pas trouver l'une de nos "habituées" là où nous l'avions rencontrée l'an passé. Il a fallu faire une petite enquête, et découvrir qu'elle venait d'intégrer une maison toute neuve, ouverte à Mantes la Jolie depuis novembre 2011 par la Fondation Léopold Bellan et sécurisée tout spécialement pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Ne les oublions pas, allons leur rendre une petite visite, cela leur fera tellement plaisir !

Agrément qualité CCAS



Depuis de nombreuses années, le renouvellement de l'agrément qualité du CCAS se faisait assez simplement

sous forme de rapport d'activité auprès de la CNAV et de l'organisme de tutelle du gouvernement relatif aux aides apportées aux personnes dans le cadre de l'aide au maintien à domicile : prestations par les aides ménagères, portage des repas...

En 2011, les modalités de renouvellement de cet agrément qualité ont nécessité de faire

appel à un cabinet d'audit pour établir de façon beaucoup plus stricte les procédures d'interventions et d'informations auprès du public.

Le cahier des charges pour être respecté a nécessité beaucoup de temps de travail en particulier pour créer des procédures. Des contrats doivent être signés entre les parties pour toute prestation effectuée, les personnes intervenant à domicile ont une fiche de poste à respecter...

Mais les Juziérois peuvent être rassurés : l'agrément qualité a été accordé par le Conseil général, et le CCAS pourra continuer à les aider malgré quelques contraintes administratives !...

*MarieJeanne ALEXANDRE
Adjointe chargée des affaires sociales*

Noël des enfants du personnel

C'est le 17 décembre 2011, début des vacances scolaires, qu'a eu lieu cette année la petite fête organisée par la municipalité pour le Noël du personnel. Le clown Barbiche a enchanté petits et grands avec : "Un peu de ceci, un peu de cela, et la magie apparaîtra !"

Le Père Noël était présent pour la distribution des cadeaux aux enfants et les "grands" n'ont pas été oubliés.

Champagne, jus de fruits, petits fours ont aidé à finir agréablement cet après-midi festif.

*MarieJeanne ALEXANDRE
Adjointe chargée des affaires sociales*





**"Internet, bien entendu,
mais n'oubliez pas l'essentiel..."**

Dans le dernier bulletin municipal, nous avons mis l'accent sur le rôle déterminant d'Internet dans la recherche d'emploi, soit, mais ça n'est pas tout...

Rechercher un emploi c'est au final des relations humaines, à un moment donné il faudra "faire face" à un ou plusieurs recruteurs. A ce moment il n'y aura plus de machines et d'écrans, vous devrez être vous-même !

Êtes-vous prêt pour vous présenter, argumenter vos forces, pouvoir répondre aux questions des recruteurs et expliquer votre projet et surtout être convaincant pour être recruté ?

Une règle à retenir :

Un entretien de recrutement ça ne s'improvise pas, ça se prépare.

SEJ vous propose de vous préparer à cette étape par des simulations d'entretiens, en situations réelles ou nous pouvons ensemble vous préparer à l'entretien de recrutement.

**Alors, qu'attendez-vous pour nous rencontrer ?
Sur Rendez-vous : Entretiens Individuels SEJ.**

Permanences SEJ au centre culturel du Bourg :

**Tous les premiers samedis de chaque mois
de 9 h 30 à 11 h 30.**

Et sur rendez-vous en toute confidentialité.

@mail SEJ : solidarite.emploi.juziers@gmail.com

Site Internet SEJ :

<http://sejsolidariteemploi.juziers.e-monsite.com/>

Contact SEJ : Tél. : 01 34 75 25 38 - 01 34 75 60 84

*Alain MOQUET
Pour le bureau*

Être bénévole à l'APF c'est :

- ✳ aller vers les autres en donnant un peu de vous-même, intégrer une équipe pour réaliser un objectif commun,
- ✳ donner du temps aux personnes isolées et en situation de handicap,
- ✳ échanger des idées, des expériences, se retrouver sur des valeurs,
- ✳ réaliser un accomplissement personnel en œuvrant pour une grande cause.

Les missions que nous vous proposons :

- ✳ agir directement auprès des personnes en situation de handicap pour rompre leur isolement et améliorer leur qualité de vie : vous leur téléphonez, ou leur rendez visite, vous les accompagnez pour des achats, des démarches administratives ou des activités de loisir,
- ✳ faire partie de nos équipes de bénévoles cet été pour accompagner en séjours de vacances des adultes, des adolescents ou des enfants en situation de handicap en France ou à l'étranger,
- ✳ apporter votre contribution au bon fonctionnement de l'APF en participant dans votre département à des actions de communication, de sensibilisation ou de revendication ainsi que nos événements festifs.

La délégation départementale des Yvelines a mis en place **le Réseau de Solidarité Quotidienne (RSQ)**.

Les bénévoles constituant ce réseau de proximité se rendent régulièrement ou ponctuellement au domicile de nos adhérents en situation de handicap pour des visites de convivialité.

Pour connaître les actions de notre association, vous pouvez vous rendre sur le blog <http://www.apf78.fr>.

Si vous êtes intéressés par le bénévolat au sein de l'APF, vous pouvez contacter Sophie Culson directement à la délégation au 01 30 44 14 41 ou me contacter au 06 63 19 64 42.

*Estelle OUZANI
Référénte du secteur de Mantes-la-Jolie*

VMEH

Quatre lettres qui ne vous disent peut-être pas grand-chose et pourtant derrière ce sigle énigmatique, se cache une des plus anciennes associations dans le milieu de la santé.

VMEH : Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers

Association fondée en 1801, par Madame Saisseval, à l'Hôtel-Dieu de Paris. Dans quelques semaines, l'association départementale VMEH-Yvelines, membre de la Fédération Nationale VMEH, va fêter le 50e anniversaire de sa fondation. Comme les 8000 bénévoles des 84 autres associations départementales, les 70 bénévoles de VMEH Yvelines consacrent un après-midi par semaine à rendre une visite amicale à des personnes hospitalisées ou à des résidents des EHPAD (Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes) des Yvelines. Ils leur apportent une écoute et une présence attentives. En particulier dans les EHPAD, ils font le lien avec le monde extérieur, avec l'environnement des personnes, avec la vie tout court. Tout cela dans le respect des convictions et des croyances des personnes visitées, l'Association étant une association loi 1901, donc apolitique et non-confessionnelle. Le nombre de personnes âgées ne cesse d'augmenter. Nous avons besoin de vous pour nous aider à faire face à la demande qui chaque jour devient de plus en plus pressante. Alors, si vous disposez d'un après-midi libre par semaine, si vous avez envie de rencontrer l'autre, de l'écouter attentivement sans le juger et avec une discrétion absolue, alors joignez-vous à nous. Devenez bénévole de VMEH Yvelines.

Le site Internet de l'Association : www.vmeh78.fr/ est à votre disposition pour de plus amples renseignements.

*Anna TOBIASZ
la Présidente*



restaurant *L'Imprévu*

Tél.: 01 34 75 61 16

Fermé le dimanche soir

Nos Formules

Plateau de fruits de mer à emporter

Cocktail maison
Entrée et Plat
Boisson Café

39€

Cocktail maison

Plateau de Fruits
de mer

Cocktail maison
Kir Royal

Entrée,
Plat,

Dessert

Boisson, Café

45€

Cocktail maison
Entrée
Boisson
Café

28€

Cocktail maison
Plat
Boisson
Café

33€

Dessert

Boisson, Café

48€

Cocktail maison
Plat et
Dessert Boisson
Café

39€

Formule midi gastronomique 30€

30, rue de la Poste 78 820 JUZIERS

www.limprevu-juziers.com - réservations@limprevu-juziers.com

MOULIN DE LA BROCANTE

Depuis 1934

ACHATS - VENTES - SUCCESSIONS - ESTIMATIONS
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE

Meubles anciens, objets d'art et de curiosités, tableaux, lustres,
horlogerie, bronze, fontes et pierres de décoration, etc.

Maison Besh 86, avenue de Paris 78820 JUZIERS - Tél.: 01 34 75 60 56

Fermeture le mercredi - C Versailles 452 230 428

AGV

Notre meilleure publicité: "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67

www.reyl-immo.com

Sté RENARD

Travaux ménagers - Repassage
Jardinage - Petits travaux de bricolage

Sente du Marais - 78820 JUZIERS

Tél : 01 34 75 26 25

Véronique Art

site internet : www.veroni-quart.com



Crée et décors, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains

3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 15

e-mail : veronique.béhue@wanadoo.fr

Véronique Poirot-Béhue

Abel Gance 1889-1981



N'HAIRJ2

Féminin - masculin - Junior

Salon de coiffure

Lundi - Mardi - Mercredi

Jeudi 9h-12h - 14h-19

Salon ouvert : Vendredi 9h-20h non-stop - Samedi 9h-18h non-stop

01 34 75 27 91

3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS

ENFANCE-SCOLAIRE

Ecole de la Sergenterie



Le spectacle de Noël de l'école de la Sergenterie.

La municipalité a offert aux élèves de l'école élémentaire un spectacle pour Noël. Il s'est déroulé à la MPT le jeudi 15 décembre, le matin pour le cycle 3 et l'après-midi pour le cycle 2.

C'est la compagnie de théâtre pour enfants "Théâtre à Patte" qui est venue nous présenter sa nouvelle pièce. L'équipe pédagogique avait choisi cette année un spectacle de parodie de la vie familiale. S'y déroulaient des scènes de famille mêlant la maman, la mamie, le fils, la fille et le papa.

On se serait cru à la maison ! Et c'était drôle de pouvoir observer avec un œil extérieur toutes les péripéties qui se présentent dans chacune de nos familles. Les enfants (et les maîtres...) ont bien ri.

Ce même jour, à l'heure du déjeuner, le père Noël était passé distribuer des friandises aux enfants qui déjeunaient au restaurant scolaire.

Quelle ambiance ! Un repas de Noël délicieux dévoré en écoutant de multiples chants de Noël dont l'éternel "Petit papa Noël" chanté haut et fort. Voilà un résumé à peu près complet de cette excellente journée de décembre à l'école de la Sergenterie.



Les petits Juziérois au cross international des Mureaux !

Cette année encore plusieurs classes de notre école élémentaire sont allées représenter notre commune au cross des Mureaux les 1er et 2 décembre 2011. Le transport était assuré par la commune des Mureaux. Les consignes de ce cross sont strictes et difficiles à respecter pour les enfants : courir en "paquet", suivre un parcours inconnu, ne pas perdre de camarade en route même s'il est tombé, courir à vitesse constante sur la totalité d'un parcours assez long dans les bois du parc du château de Bécheville. C'est pourquoi les enseignants avaient motivé et entraîné leurs troupes afin de participer dans les meilleures conditions.

Chaque classe avait son dossard et s'est donnée au maximum de ses possibilités au grand plaisir de la foule de spectateurs et à la grande fierté de leurs maîtres et maîtresses. Tous les enfants ont été récompensés de leurs efforts par une boisson chocolatée et une belle médaille. Vivement décembre 2012 qu'on y retourne !

*Murielle Combes
Professeur des écoles*

Thé dansant

au profit de la "Caisse des Ecoles"

Dimanche 11 mars

14h30

Centre culturel du Bourg

LOTO

au profit de "l'Ecole en Fête"

Dimanche 18 mars

14h

Maison Pour Tous

Cabinet de Réflexologie plantaire et faciale issues de la Médecine Traditionnelle Chinoise.



Apporte relaxation, énergie
et soulage les troubles courants
insomnies, digestion,
douleurs musculo-articulaires,
stress...

Réflexologue

Diplômée



Marie-Christine Davis

06 13 42 19 30

44 avenue de Paris
78820 JUZIERS
[www. ZENJIAO. com](http://www.ZENJIAO.com)



ENT. CLISSON

PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE

TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64

SIRET N°444 227 086 00014

CULTURE-LOISIRS



Tennis club



Téléthon 2011

Cette année encore, **les 2 et 3 décembre**, nous étions mobilisés, nous étions très nombreux !

Nous nous sommes retrouvés près des tennis et sur la place des fêtes afin de participer à cette manifestation nationale dont le seul but est de collecter le maximum de fonds pour aider l'AFM dans son combat contre la maladie.

Malgré une météo plutôt clémente le vendredi soir, une pluie très assidue nous a accompagnés toute la journée du samedi. Dommage, nous aurions sans doute réalisé une performance encore plus remarquable mais nous avons tout de même été récompensés de nos efforts puisque **nous avons remis à l'AFM la somme de 2 170 €.**

Le fil conducteur de cette année :

"Toujours Plus Sport contre la maladie" après déformation du slogan officiel "Toujours Plus fort contre la maladie".

En effet, les associations en charge de l'organisation avaient décidé d'organiser une formule plus tournée vers le sport, l'engagement physique, le dépassement de soi mais accessible à tous.

Ce téléthon a donc été lancé par une superbe marche des lumières qui a réuni environ 150 personnes le vendredi soir dans les rues de Juziers. Les enfants qui nous ont accompagnés et les sonnettes des Juziérois s'en souviennent encore, tellement on nous a entendus, tellement on nous a vus. Le retour près des tennis nous a permis de nous restaurer avec une

soupe à l'oignon, des crêpes, des pâtisseries accompagnées de boissons chaudes (vin chaud pour les grands et chocolat pour les petits). L'allumage du feu de la solidarité, en musique, a été très chaleureux et a ravi tous les marcheurs.

Le samedi, les multiples activités physiques proposées nous ont donné raison, les Juziérois étaient présents.

Petit rappel des activités : Trampoline – Mini-tennis – Radar de vitesse de service au tennis – Initiation à la marche nordique – Course d'endurance – Palet portugais – Pétanque – Parcours de rollers ou de trottinettes – Initiation à la Zumba.

Les représentants de l'AFM, au nom de tous les malades, ont adressé aux Juziérois leurs plus sincères remerciements pour notre implication et notre détermination.

Citons les associations qui se sont engagées à nos côtés et tous ceux qui ont, une fois encore, donné de leur temps et de leur énergie pour mener à bien cette manifestation : L'AFJ, l'AFTJ, l'AJACII, Chantal, la FCPE, le Football club, l'Harmonie, la MPT, le Secours catholique et le Tennis club sans oublier le personnel des services techniques toujours à notre écoute avec gentillesse et disponibilité.

*Patrick GRAZIUZO
Président du Tennis Club
Pour la coordination du Téléthon à Juziers*



**coiffeuse
à domicile**
Nathalie Noël
01 34 75 29 41

Pour prendre vos rendez-vous appelez après
18 heures sinon laissez un message sur le répondeur

La coiffure
chez vous

en° de siret : 51208675200015



Démolition
Terrassement
Matériaux
Transport

ETS FAUCON S.A.R.L.

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE
Tél. : 01 30 93 61 31 - Fax. : 01 30 93 61 29



TGS P. GESLAN
78- GARGENVILLE

**ELECTROMENAGER - TELE
HI-FI - VIDEO - ANTENNE ALARME**

01 30 93 56 14



DRD Auto Service

7j/7 - 24 heures/24 - Toutes Distances

Dépannage Remorquage Destruction

Auto Moto Utilitaire

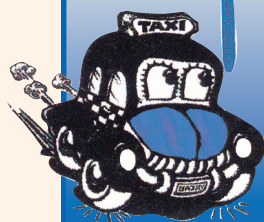
Achats - Ventes - Véhicules d'occasion

Agrément préfecture carte grise - SIV

Almeida Dépannage

Tél. : 01 34 75 26 93 - Port : 06 20 82 72 63

Fax : 01 34 75 61 05 - Email : drd.autoservice@laposte.net



TAXI DE JUZIERS

Gilles Heulin

tél : 06 09 32 38 80

Place de la Gare - 78 820 JUZIERS

Toutes distances
Aéroports - Gares
Hôpitaux
Rayons
Dialyses
Plis et Colis



**TOUT FAIRE
MATÉRIAUX**

Livraisons
assurées

A N S S E L I N M A T É R I A U X

OUVERT au public du lundi au samedi midi

CD 113 - 78970 Mézières - sur - Seine

Tél. : 01 30 95 63 02 - Fax : 01 30 95 99 48



Football Club



40 ans déjà, **40 ans** que le FC Juziers est installé sur le terrain du Mesnil, terrain prêté par la commune.

Il y a **40 ans** monsieur Oscar et un petit groupe de fervents footballeurs se lancent dans l'aventure. Ils mettent en place des structures et déclarent officiellement le club en association loi 1901 et le baptisent Juziers Football Club. Le club prend rapidement sa place dans le football local et départemental. Quelques années après sa création il s'offre une salle d'accueil (appelé club house), cette salle permet d'installer une ambiance chaleureuse. A cette époque bon nombre de Juziérois la connaissent. Il organise des tournois et de nombreuses festivités. Dans les années quatre-vingt l'équipe senior connaît ses jours de gloire : montée en 1^{ère} division de district et finaliste de la coupe des Yvelines, mais aussi la descente aux enfers.

En 1989 le club repart sur de nouvelles bases : refonte des équipes et dissolution de l'équipe senior. Le club prend un nouveau départ, une nouvelle politique basée sur la jeunesse. Les résultats ne se font pas attendre, les équipes jeunes décrochent trois challenges Maratrat et cinq titres de champion des Yvelines. Dès 1994 une équipe junior (moins de 17 ans) est créée pour préparer la future équipe senior tant attendue et c'est en 1996 que cette équipe voit le jour.

Elle est composée de 95 % de jeunes formés au sein du club. Elle atteint à l'horizon 2000 la 5^e division de district.

Le club prend une nouvelle orientation et en 2001 une équipe féminine voit le jour. Elle participera durant deux saisons au championnat de football féminin de ligue.

En 2003 un profond changement se fait sentir car le club n'est pas au mieux ; il faut le remettre sur la bonne voie, un nouveau groupe, un nouveau défi, restructuration administrative et sportive auprès des associations juziéroises.

L'effort est porté sur les jeunes : Noël de l'école de foot, tournois, journée des parents. Le FC Juziers participe : au Téléthon, à la chasse aux œufs, au ramassage de balles du "Mantois 78 FC" (match de CFA) et enfin se rend sur le plateau de télé foot dans les studios de TF1.

Le FC Juziers est enfin de retour.

2007, un nouveau bureau au club, la politique menée jusqu'alors est poursuivie. En 2009 les pertes de bénévoles et de licenciés (comme dans tous les clubs du district), nous orientent vers une entente avec un club voisin. Le FC Porcheville demandeur lui aussi, fait que l'entente est possible. Ce club qui évolue en ligue permet au FC Juziers de profiter de ce tremplin pour se relancer. L'entente Juziers - Porcheville remporte dès la première année la coupe des Yvelines comité et par trois fois le championnat pour accéder dans les divisions supérieures. L'entente est étendue aux équipes Vétérans, U19, U17.

Juin 2011 un nouveau tournant dans la vie du club une nouvelle équipe, une nouvelle étape, après quelques années de haut et de bas une lueur au bout du tunnel. Après trois années consécutives ou nos équipes ont brillé, trois montées pour nos seniors U17, U19, voilà que nous inscrivons une autre équipe senior (quatre équipes en entente), deux équipes vétérans qui après des débuts difficiles sont à ce jour sur la bonne voie, une équipe de 15 ans qui nous procure beaucoup de plaisirs, des filles qui veulent faire du foot. Un niveau d'inscription cette saison bien au-delà de nos espérances, l'arrivée de nouveaux sponsors, tout cela me donne bon espoir pour l'avenir du club.

Pour les **40 ans** du FC Juziers quoi de plus beau qu'un stade enfin à lui où je serais heureux de vous accueillir dans notre Club House... Ce serait un très beau cadeau d'anniversaire.

Je profite pour remercier tous les bénévoles qui ont participé à l'évolution du club, un coup de chapeau à tous ses présidents qui ont œuvré depuis 1972 pour que le FC Juziers soit un bon club de football qui, à ce jour continue son ascension et attire enfin des jeunes des communes alentours. Merci aux présidents Oscar, Bailleul, Houpiez, Godin, Pawlaczyk, Lefebvre.

Je souhaite un très bon anniversaire au FC Juziers, encore beaucoup de matchs et de plaisir sur le terrain.

Contact : fcjuziers@free.fr
Site internet : <http://entente-juziers-porcheville.footeo.com>
<http://club.quomodo.com/fcjujuziers/>

Jean-Marie FEUILLOY
Le Président



L'AMMH, forte de ses 210 licenciés, entame la saison 2012 (84^e année !) avec confiance : le dynamisme de l'association est aussi grand dans chacune des catégories, minimes, cadets, juniors et seniors, garçons et filles.

Les résultats de la saison 2011 sont encourageants : l'AMMH monte du 50^e rang national au 39^e rang pour les jeunes compétiteurs. Deux de nos juniors : Marine Alaouchiche et Hugo Laborde ont intégré les équipes nationales et se préparent au haut niveau.

Le nombre de nos rameurs sélectionnés dans les équipes départementales a progressé de 50 % et le Club a pu présenter un équipage dans chaque catégorie aux championnats inter-régionaux, ce qui atteste d'un bon niveau homogène dans toutes les catégories, pour tous les types de bateaux.

Les résultats obtenus aux championnats de France ont été très honorables pour nombre de nos équipages, dans plusieurs catégories, alors même qu'ils n'aient pu monter, en 2011, sur le podium.

Sans qu'il soit possible de rapporter ici tous les résultats obtenus, remarquons par exemple que, parmi les garçons, l'équipage à quatre rameurs en couple minimes a terminé 2^e de la



finale B et que les juniors à quatre rameurs en couple ont remporté la finale B.

Chez les filles, nous comptons beaucoup sur le quatre junior, qui a terminé en finale B alors qu'il avait accédé à la grande finale en 2010.

Rien n'est jamais définitivement acquis et l'entraînement doit être soutenu, tout au long de la saison hivernale qui, au moment où ces lignes sont écrites, apparaît plus clément que nous ne le sommes en 2010-2011 et propice à de longues séances d'entraînement sur l'eau.

Le premier important contrôle d'entraînement s'est déroulé sur notre bassin, à la fin du mois de novembre : l'AMMH organise, en effet, la grande course régionale de "Tête de rivière" et les Juziérois ont pu voir plus de 500 concurrents s'affronter sur la Seine en une course contre la montre (notre photo : quatre rameurs minimes "en couple").

Les compétitions principales commencent dès le mois de mars et se déroulent jusqu'à mi-juillet.

Signalons que deux d'entre elles auront lieu non loin de nous : en effet, les rameurs s'affronteront sur le bassin du Val-Fourré à Mantes, les 16 et 17 juin pour les épreuves de sélection aux championnats de France et les meilleurs équipages seniors en

"bateaux longs" se retrouveront les trois derniers jours de septembre pour le championnat national.

Le passage des équipages de l'AMMH sur la Seine incite nombre de Juziérois, jeunes et moins jeunes, à venir les rejoindre.

Rappelons que l'AMMH est heureuse d'accueillir tous les jeunes (dès l'âge de 11 ans) à l'école d'aviron, où ils sont attendus, chaque samedi de septembre à 14 h.

Les adultes sont bienvenus à la section "loisirs", chaque samedi de septembre à 9 h : naturellement, la première sortie sur l'eau est un essai. Nous vous attendons tous sur la grève de Seine, en aval du pont de Meulan, et sur notre site www.ammh.fr où vous trouverez tous renseignements utiles.

J.-C. GUILLAUME

Boucherie de la Poste



CHARCUTERIE - TRIPERIE - VOLAILLES - Rayon CHEVAL

Viande de 1er choix

Fruits et légumes - Crèmerie - Vins



28, rue de la Poste - Juziers - Tél: 01 34 75 61 11

FLEURISTE

Le Jardin de Nathugo

Fleurs coupées - Toutes compositions
Chocolats

Vente de Fruits et légumes - Cadeaux

Dépôt
Relais colis
La Redoute Paiement par CB
à distanceDépôt
Pressing

Horaires d'ouverture

Lundi: 13h-19h, Mercredi: 9h-13h

Mardi et jeudi: 9h-13h - 16h-19h30

Vendredi, samedi: 9h-20h - Dimanche: 9h-13h

2 bis av de la Gare - 78 820 JUZIERS

Tél. : 01 34 75 60 89

MAXI COUPE

COIFFEUR
MIXTE

22, rue de la Poste - 78 820 JUZIERS

Dépôt-retour
Relais colis
3 suisses**Séverine**

et son équipe vous accueillent

Mardi: 9 heures - 12 heures/14 heures - 18 heures,
Mercredi, Jeudi: 9 heures - 12 heures/14 heures - 19 heures,
Vendredi: 9 heures - 19 heures, Samedi: 9 heures - 17h30.

Tél. 01 34 75 61 30

Pas de paiement par carte bleue

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisines, Escaliers, Parquets, Portails, Fenêtre bois, Alu et PVC

5 impasse de l'Hôtel de Ville 78 820 JUZIERS tél. : 01 34 75 26 92

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RAMONAGE
INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE FIOUL / GAZEnt **Christophe GORON**

Tél. : 01 30 42 70 34 - 78 440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr



Chaque année, le premier week-end de décembre, c'est le téléthon; l'AFJ était présente au programme organisé par le tennis club, mais le samedi, dame pluie a accompagné les braves bénévoles toute la journée!

Do you speak English? No? Dommage, parce que les enfants présents à l'après-midi goûter spectacle de Noël, ont parlé anglais avec Antioche et Zégora et même qui sait peut-être aussi avec le Père Noël. Cette année, il a apporté aux enfants de Juziers, des chocolats à accrocher dans le sapin, et une jolie peluche. A la fin du spectacle, la photographe de l'AFJ, a fait la photo traditionnelle des enfants avec le Père Noël. Pour terminer ce bon moment, le goûter lui aussi traditionnel était attendu et très apprécié.

Notre prochain R D V : lundi 9 avril pour la chasse aux œufs de Pâques au stade de football.

L'A F J, souhaite une bonne année à tous.

*Christiane PENDU
La Présidente*



COUVERTURE
hauffage

Plomberie

LE DAIN

Patrice

25 ans d'expérience

*Couverture
traditionnelle
Ardoise - zinc
Neuf et
Rénovation*

*Chauffage
à énergie
renouvelable*

3, Sente de la Vallée d'Ablemont
78 820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 23



Laurent TRIGANO

Electricité générale
Dépannage, mise en conformité
Interphone - Alarme
Chauffage - Pompes à Chaleur
Climatisation réversible - Contrat d'entretien

7, Sente de l'Aunay
78250 OINVILLE-SUR-MONTCIENT

Tél: 06 77 72 14 13

e mail : electriclim1@orange.fr



Agence de Meulan

4 rue du Maréchal Foch

Tél : 01.30.22.35.00

meulan@laforet.com

www.laforet-meulan-gargenville.com

laforet.com

la vie, la maison, laforêt.

Depuis 20 ans, laforêt vous accompagne jour après jour dans vos projets immobiliers...

Alors si vous souhaitez acheter, vendre, louer ou mettre en location un bien immobilier n'hésitez pas à pousser la porte de notre agence. Nous vous guiderons dans les étapes de votre projet.

Contactez-nous vite!

AJACII

Le marché de Noël 2011 organisé comme chaque année par l'AJACII, Association des Commerçants Artisans de Juziers, a été placé cette année sous le signe de la musique. Malgré la pluie les concerts offerts par l'harmonie de Juziers samedi pour l'inauguration et le jazz-band venu de Belgique le dimanche ont su mettre du soleil et de la bonne humeur pour tous les visiteurs, aidé peut-être par l'excellent vin chaud offert par la MPT. Manifestation réussie grâce à la participation des nombreux exposants venus présenter des stands de qualité où chacun pouvait découvrir et choisir le cadeau unique confectionné avec l'amour des belles choses et du travail bien fait.
Rendez-vous pris pour le premier week-end de décembre 2012

Mireille BINET
La Présidente



AFTJ

Au Fil du Temps Juziérois



L'assemblée générale ordinaire de l'AFTJ du 12 janvier 2012 s'est déroulée dans la bonne humeur et en toute convivialité. Chacun aime retrouver ses amis autour d'un bon repas, esquisser quelques pas de danse et chanter quelques couplets d'une chanson qui rappelle des souvenirs. Ce fut une très belle journée où certains ont eu bien du mal à partir. Nous remercions chaleureusement monsieur le maire, son épouse et les adjoints qui étaient parmi nous. Le conseil d'administration a vu arriver un nouveau membre, madame Chantal Perrin à qui l'on souhaite la bienvenue, ainsi qu'à six nouveaux adhérents.

Nous rappelons à tous que le but de notre association est de sortir et divertir nos seniors, nous avons commencé par l'après-midi "Intergénération - Fripounets" qui a eu lieu le mercredi 8 février 2012 à la salle du Bourg. Nous organisons, en collaboration avec l'AFJ, une **sortie à Evreux le samedi 19 mai 2012**. L'inscription est prévue au local AFJ sous la maison des tennis le mardi 14 février de 10h30 à 12h.

La destination de notre **voyage annuel du 2 septembre au 9 septembre** sera "Entre terre et mer" de la Charente au Bordelais. L'inscription se fera toujours au local AFJ, le mardi 7 février de 10h30 à 12h.

L'AFTJ vous souhaite ses meilleurs vœux de bonne année et de parfaite santé.

Danielle BALLAGNY
La Présidente



ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**



**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX - Tél. : 01 34 74 07 41

**Créations - Entretien Parcs & Jardins
Terrassement - Elagage - Débroussaillage**

Frédéric LE PANS



**39 ter, avenue Châteaubriand
78250 MÉZY**

Tél. fax: 01 34 74 93 68

E t u d e s • P r o j e t s • D e v i s

ETS J. DOUCET

4, avenue de la Gare 78 820 JUZIERS

A J U Z I E R S D E P U I S 1 9 6 3



ELECTRICITE GENERALE

- Installation - rénovation - dépannage**
- Chauffage électrique**
- Industrie**
- Eclairage public et décors jardin**

ENTREPRISE BATIMENT

- Rénovation et isolation**
- Travaux mini-pelle avec chauffeur**
- Pose portes de garage**
- et rideaux métalliques électriques**
- Pose clôture**

Tél. Fax : 01 34 75 61 48



Château de Bizy

Le mardi 18 octobre 2011, nous avons visité, avec la conférencière du château et avec quarante-trois participants, à Vernon dans l'Eure, le château de Bizy, qu'on appelait autrefois "le petit Versailles". Situé dans un magnifique parc, agrémenté de fontaines et de cascades, Le château fut construit, en 1723, pour le maréchal de Belle Isle, petit fils du célèbre Fouquet. S'y succédèrent le duc de Penthièvre, le roi Louis-Philippe, le baron Schickler, qui fit édifier l'actuel corps principal du château et Louis Suchet duc d'Albufera, dans la famille duquel il est encore aujourd'hui.

Les salons sont renommés pour leurs boiseries, leurs tapisseries et leur mobilier. Y sont présentés de nombreux souvenirs du 1er Empire qu'ont réunis les descendants du maréchal Suchet.

Photo : Château de Bizy à Vernon

Musée des arts et métiers

Le mercredi 23 novembre 2011, nous avons visité le Musée des Arts et Métiers, avec cinquante-neuf participants et trois conférenciers. Fondé en 1794 sur une proposition de l'abbé Grégoire à la



Convention nationale et installé dans les bâtiments de l'ancien prieuré royal de Saint-Martin-des-Champs, c'est le musée du Conservatoire National des Arts et Métiers (C.N.A.M.). Les collections du musée comptent environ 80000 objets, mais seuls 4000 sont exposés au public, dans une présentation profondément rénovée entre 1992 et 2000, illustrant tous les bouleversements industriels des XIXe et XXe siècles.

Photo : Musée des Arts et Métiers

Hôtel des Invalides

Le vendredi 16 décembre 2011, nous avons visité l'Hôtel des Invalides, avec cinquante-cinq participants et trois conférenciers, dans un parcours dit "Les Invalides Secrets" permettant de découvrir, en plus des circuits habituels, des lieux fermés au public, comme le Grand Salon de l'Hôtel, le salon d'Ornano ou le Caveau des Gouverneurs de l'Hôtel.



Nous avons ensuite visité une exposition temporaire: "Napoléon III et l'Italie – Naissance d'une nation 1848-1870".

Photo : Hôtel des Invalides

Renseignements et Inscriptions au: 01 34756374
Site: www.balad-art.com

*Michel CABON
Le Président*



Harmonie

L'orchestre d'Harmonie en Folie...

Après deux concerts de musique classique à Triel en septembre, puis à Moisson en octobre, l'ensemble orchestral se retrouvait le 4 décembre, salle du Bourg à Juziers pour fêter la sainte Cécile. Dans une salle comble, les spectateurs se sont trouvés transportés dans une ambiance exotique, quelque peu transformée en spectacle. Certains passages musicaux, à l'initiative de quelques musiciens, furent même totalement improvisés. Il faut dire qu'avec sa tenue hawaïenne, le chef se croyait sans doute en vacances!.. Mais il n'était pas le seul. Malgré tous ces avatars, ce fut un vrai moment de détente; une fête partagée entre le public et les musiciens.

Cette sainte Cécile a été aussi l'occasion d'attribuer quelques récompenses et encouragements. D'abord à Isabelle, l'épouse de notre directeur de musique, pour la patience dont elle fait preuve chaque semaine en laissant Christophe venir diriger notre orchestre, puis Clémentine, qui nous a rejoints après nous avoir repérés sur Internet, Sandrine que nous sommes heureux de retrouver comme ancienne élève de Michel Ozanne mais surtout comme clarinettiste, Brigitte qui nous accompagne depuis de longues années avec sa flûte traversière, enfin Terry, notre benjamin, à qui nous souhaitons longue vie au sein de l'Harmonie.

Prochains concerts:

Samedi 17 mars 2012 à 21 h en l'église Saint-Michel de Juziers

Samedi 13 octobre 2012 en l'église Saint-Leger de MOISSON

Visitez notre site: www.harmoniedejuziers.com

*Jean-Yves REBOURS
Le Président*





S.A.R.L. C.A.T.Z.
TOUT A L'EGOUT - PETITE MACONNERIE
PLOMBERIE - RAMONAGE - DEMOUSSAGE

Couverture - **A**rdoises - **T**uiles - **Z**inguerie
19 rue de la République - 78 820 JUZIERS
Tél./fax : 01 34 75 68 89 - Port. : 06 08 89 32 06

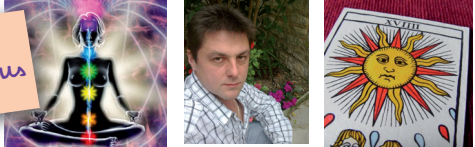
Amande Douce
Institut de beauté

Lun : 14h-19h → ven : 9h30-21h → Sam : 9h30-18h
Mar → mer → jeu : 9h30-13h → 14h-19h30

Tél : 01 34 75 59 29 - 06 33 93 06 64
15 rue de la Poste - JUZIERS
amandedouce.corep@hotmail.fr

STEPHANE VALLIER
VOYANT MEDIUM
01 34 74 89 65
4 rue des Louvetières 78820 Juziers

Sur rendez-vous



*voyance en cabinet et par téléphone
paiement par carte bancaire, chèque et espèces
<http://stephanevallier.monsite-orange.fr>*

Boulangerie - Pâtisserie PEDRONO

**Pains
spéciaux**

Macarons

petits four

Gâteaux

**Gâteaux
d'anniversaire**

**Pièces
montées**



Ouvertures

**Du mardi
au samedi**

**de 7 h à 13 h
et
15 h30 à 19 h30**

**Le dimanche
de 7 h à 13 h**

3 rue du commerce 78 820 Juziers
Tél : 01 34 75 60 45



AFVS

En 2011, l'AFVS était présente à de nombreuses expositions avec le réseau à voie normale HO du président, qui représente la gare de Gilles-en-Picardie, et le réseau à voie métrique HOm du secrétaire, qui représente la gare de Varennes située en Seine et Marne.

Actuellement, les modélistes continuent les travaux de construction du réseau "Meulan-Hardricourt".

La gare et les bâtiments annexes sont en cours d'achèvement. La halle de marchandises, les châteaux d'eau et les ponts sont en cours de réalisation.

La menuiserie des sept modules est terminée.

Le local où se retrouvent les modélistes ferroviaires, chaque samedi de 14 h à 18h, est situé au 115, Avenue de Paris (MPT).

Pour nous rendre visite le samedi après-midi uniquement, prenez rendez-vous avec le président :

Gilles Carré au 01 30 92 26 45 après 19 h.

*Gilles CARRÉ
Le Président*



Associations



FNACA



LA FNACA a organisé au cours

de l'année 2011 de nombreuses activités.

Nous vous en citons quelques-unes ; elles sont ouvertes à nos adhérents mais également à tous les Juziérois :

le 3 avril marche de 10 et 20 km au départ de Juziers, suivi d'un repas dansant, en mai ballade de quatre jours en Normandie visite du Mont Saint Michel, Granville, Cherbourg, La Hague,

le 10 juin à Honfleur,

le 25 septembre à Chambéry en Champagne,

le 30 septembre au Beaulieu Cabaret au Pin La Garenne,

le 27 novembre fête du Beaujolais nouveau (buffet dansant) à Gargenville.

Mais pour l'année 2012 notre calendrier nous permet déjà d'indiquer que :

le 26 février nous irons au théâtre de la Michodière voir "de filles en aiguilles",

le 17 mars concours de belote à la salle des fêtes de Gargenville,

le 1er avril marche de 10 et 20 km au départ du château du Bourg suivi d'un repas dansant,

du 12 au 15 mai une ballade à la Rochelle et ses environs,

en juin sortie d'une journée sur la Seine,

fin août spectacle des grandes eaux à Versailles,

le 3 novembre concours de belote à Issou,

le 18 novembre Beaujolais nouveau à Gargenville (buffet dansant).

Les membres du comité FNACA seront également présents aux manifestations patriotiques qui commémorent les dates importantes des dernières guerres,

le 29 avril journée des déportés, **le 8 mai** fête de la victoire, **le 18 juin** l'appel du Général de Gaulle, **11 novembre** date de l'armistice de la guerre de 1914-1918.

Nous organiserons **le 19 mars** le cinquantième anniversaire de la promulgation du cessez-le-feu en Algérie, cette date marque aux yeux de la fédération et de tous ceux qui y ont participé la fin de cette guerre.

Vous pouvez prendre contact

pour de plus amples informations auprès de :

Liliane Dubois, notre trésorière,

31 rue du Marais à Juziers

tél. 01 34 75 68 50.

Le comité FNACA

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Mars

Samedi 3	100 ans de la Chasse - repas 20 heures - Centre culturel du Bourg
Jeudi 8	AFTJ - Vidéo projection accompagné d'un goûter - Centre culturel du Bourg
Dimanche 11	Caisse des Ecoles - Thé dansant - Centre culturel du Bourg
Samedi 17	Harmonie de Juziers - Concert à l'église -21h FNACA - Concours de belote - le soir, grande salle des fêtes de Gargenville
Dimanche 18	Ecole en Fête - Loto - après-midi ouvert aussi aux enfants - MPT
Samedi 24	AJACII - Soirée à la MPT
Mardi 27	AFTJ - Distribution colis de Pâques
Vendredi 30	AIPEJ - Bourse aux livres
Samedi 31	MPT - Salon du printemps : saveurs et créations Journée environnementale "Berges-Saines" ou "Parcours du Coeur"

Avril

Dimanche 1er	FNACA - Marche de 10 ou 20 Km - départ centre culturel du Bourg MPT - Salon du printemps : saveurs et créations
Lundi 9	AFJ - Football Club - Chasse aux œufs -15 heures - Stade de foot
Mardi 17	Passage des encombrants
Dimanche 22	Elections présidentielles

Mai

Dimanche 6	Elections présidentielles
du ven 11 au lun 14	AFJ - Fête Foraine - Concours de belote - Château gonflable - Retraite aux flambeaux
Dimanche 13	MPT - Rallye
Mardi 15	Réunion rue en Fête - Centre culturel du Bourg
Samedi 19	AFTJ - AFJ - Sortie à Evreux
Mercredi 23	AFTJ - Après-midi intergénération "les Fripounets"

juin

Dimanche 3	Brocante
Vendredi 8	Rues en Fête
Dimanche 10	Elections législatives ALIZARINE - Peintres au village
Du sam 16 au dim 17	MPT - Exposition Atelier créatif
Dimanche 17	Elections législatives
Lundi 18	Monument aux Morts
Vendredi 22	AFJ - Feu de la Saint Jean, Fête de la Musique - Terrain des fêtes
Samedi 23	MPT - Loto de l'été

juillet

Vendredi 13	AFJ - Feu d'artifice - Bal - Jardins de la MPT
--------------------	--



Agence du Golf

Expérience - Compétence

Pour les transactions

Achat- Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

96, av de Paris 78820 JUZIERS **01.34.75.60.18**

Horaires d'Ouverture

Dimanche de 9 h à 12 h 30

Du Lundi au Samedi de 8 h 30 à 19 h 30



SUPER U
les nouveaux commerçants

Tél. : 01 34 75 06 50

Fax : 01 34 75 06 51

www.superu-juziers.com



JUZIERS



LOUVEL CHAUFFAGE

6 rue des Garennes - BP 5 - 78440 GARGENVILLE

**CHAUFFAGE CLIMATISATION VENTILATION
PLOMBERIE SANITAIRE COUVERTURE
MAINTENANCE ET ENTRETIEN**

Tél. : 01 30 935 935 - Fax : 01 30 935 934

**Une équipe de professionnels pour vous accueillir,
Pour vous rencontrer et vous conseiller.**

SIRET 829 803 362 00058



Votre cadre de vie est aussi le nôtre.

Echangeur de Chambourcy (78) réalisé avec du ciment de l'usine de Gargenville



Ciments Calcia
Italcementi Group

Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr